L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS

3 784065 301704 >

25 SEPTEMBRE 2026 - N°3926 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - echo-ouest.fr

COMMERCE

Une nouvelle vie pour les objets

À Rezé, la Ressourcerie métropolitaine ouvre ses portes à partir du samedi 26 septembre. Un espace pratique alliant réemploi solidaire et insertion professionnelle.

P.7

PATRIMOINE

Des milliers de curieux à l'assaut de l'histoire

P.4

ENSEIGNEMENT

Faire sa rentrée... en prison

P.6

LA ROCHE-SUR-YON

Les jeunes mettent le cap sur l'emploi

P.9

L'UNC Vendée, un siècle « unis comme au front »



L'Union nationale des combattants de Vendée a célébré ses 100 ans le 12 septembre à La Roche-sur-Yon, en présence de Ghislain Gomart, du président de l'UNC Xavier de Woillemont et du préfet Éric Freysselinard. P.8

VENDÉE

L'aventure au cœur du Sahara

Deux Vendéens, Romain Billaud et Jean-Michel Bernard, s'élanceront en octobre dans le désert marocain pour le Marathon des Sables Handi, une épreuve de 70 kilomètres.

P. 10



CHÂTEAUBRIANT

La Maison de Marie, un repère fraternel

Inaugurée le 20 septembre au 25 rue Saint-Georges à Châteaubriant, l'édifice ouvre chaque matin à tous pour un café, un repas ou un temps d'écoute, autour d'une petite chapelle.

P.3



BILLET

Les transats du titanic

Pour décrire la réalité de l'économie française, le degré d'engagement de la classe politique française pour l'améliorer et les conséquences prévisibles du désastre, l'économiste Jean Tirole, qui reçut naguère le prix Nobel, a utilisé une formule très parlante : « On est sur le Titanic et on se contente de déplacer les transats. » C'est bien l'impression que peut avoir n'importe quel citoyen un tant soit peu informé de la situation. Mais un citoyen honnête avec lui-même, c'est-à-dire qui essaie d'oublier son propre intérêt pour penser au pays.

Prenons, au hasard, la réforme des retraites. Non seulement les efforts consentis par le président Macron et sa Première ministre de l'époque Élisabeth Borne étaient très insuffisants, mais la peur de l'opinion et la démagogie ont conduit le gouvernement à tout arrêter. Pour faire bonne mesure, les partis qui campent aux extrêmes veulent réduire encore l'âge de départ, déjà ridiculement bas, et ils réclament en plus une augmentation des salaires alors que la croissance est nulle. Qui peut comprendre la logique de cet aveuglement ? Bien sûr, tout le monde rêve que ce soit possible et ne veut pas entendre parler du contraire.

Mais les gouvernants, ce n'est pas « tout le monde ». S'ils se battent pour obtenir le pouvoir et ensuite le garder, ce devrait être pour arriver à un résultat, non ? Il y a déjà longtemps, un essayiste égaré en politique avait noté que les professionnels qui l'entouraient semblaient avant tout attirés par les attributs du pouvoir, par l'ambition de faire partie de l'élite, celle des grosses voitures à gyrophares conduites par des chauffeurs, des dorures du mobilier national et des petits palais cossus. C'est bien triste, mais on est obligé de le croire tellement ça ressemble à ce qu'on voit.

Par ailleurs, on aurait tendance à penser que pendant que les ministres actuels, héritiers à la dérive de l'ex-« bloc central » essaient de déplacer les transats histoire de masquer les voies d'eau, le RN et LFI attendant le naufrage en se disant qu'ils ramasseront les débris pour construire un radeau. Il est vrai qu'à partir du moment où l'on considère qu'il est impossible d'éviter la catastrophe, il n'y a plus qu'une seule alternative : ou l'on attend que des sauveteurs arrivent et prennent l'initiative, ou on laisse couler le bateau pour repartir de zéro avec les survivants.

C'est un peu ce qui pend au nez de la France : ce sera le chaos ou alors les instances financières internationales débarqueront à Paris et prendront leurs responsabilités. Ainsi les politiciens français pourront-ils dire : « L'austérité, ce n'est pas nous ». On se demande au demeurant si ce n'est pas ce à quoi ils rêvent en secret. Et l'on se souviendra de cette remarque désabusée de Mitterrand il y a longtemps, quand on croyait que le pays allait mal alors qu'il allait merveilleusement mieux qu'aujourd'hui : « Contre le chômage, on a tout essayé. » Manière de baisser les bras en avouant une impuissance qui n'a rien de rassurant.

L'année 2027 risque de réserver quelques surprises...

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

27 septembre 2026 – 26e dimanche du Temps ordinaire – A
Matthieu 21, 28-32

L'évangéliste Matthieu continue de nous faire partager des leçons données par le Christ. Aujourd'hui il s'agit de savoir dire « oui » et de faire ce que l'on a promis. Deux fils sont invités par leur père à travailler à la vigne familiale. L'un dit non et se ravise, l'autre dit oui mais n'y va pas. Deux comportements que nous connaissons peut-être.
De fait, par ailleurs, Jésus nous a déjà rappelé ce comportement essentiel que nous devons épouser : « Que votre parole soit "oui", si c'est "oui", "non", si c'est "non". Ce qui est en plus vient du Mauvais » (Mt 5, 37). Mais ce que le Seigneur souhaite c'est notre acceptation libre à le suivre et à être le « sel de la terre » et la « lumière du monde » (Mt 5, 13+14). Est-ce l'attitude du deuxième fils qui promet à son père et ne tient pas parole (cf.v.30) ? Ne le condamnons pas trop vite car nous avons souvent cette même attitude. Bien sûr, Pierre a aussi trahi Jésus mais est-ce une raison pour ne pas chercher à ce que notre promesse soit tenue ? De fait, lorsque nous nous présentons pour recevoir le Corps du Christ, est-ce que notre « amen » est une simple réponse liturgique ou un engagement ? L'écrivain Mark Haddon prête les propos suivants à son personnage principal, Christopher : « Et dans la Bible, il est écrit tu ne tueras pas et pourtant il y a eu les croisades et deux guerres mondiales et la guerre du Golfe et il y a eu des chrétiens qui y ont tué des gens. » Sont-ce des raisons pour continuer ? Certainement pas. Les paroles du Christ, conservent toute leur actualité et si en exprimant notre croyance nous nous engageons à vivre à la suite du Christ comme ses disciples qui « laissant tout, le suivirent » (Lc 5, 11), nous devons vivre la cohérence de notre foi. De fait chacun de nos refus ou chacun de nos retournements d'infidélité à nos promesses sont autant de clous que le christ a subi sur la croix.
De plus de tels agissements nous renvoient, comme le dit Jésus, à ceux et celles que nous jugeons mal, les publicains, les prostitués, ceux qui n'ont pas la foi. Notre mission n'est pas de nous opposer à eux mais au contraire de nous unir mais pour cela nous devons avoir la logique de notre propre identité. Sinon, qui sommes-nous ?
Souvenons-nous en à la l'issue de nos rencontres, à la sortie de nos messes, à la fin de nos prières et lectures personnelles. Prenons soin de nous rappeler que seul le Christ est parfait mais que nous nous devons de veiller à demeurer fidèles à notre foi. Ainsi nous pourrons, nous aussi faire nôtres les paroles du cantique de John Newton :

Grâce étonnante,
au son si doux,
Qui sauva le misérable
que j'étais ;
J'étais perdu
mais je suis retrouvé,
J'étais aveugle,
maintenant je vois.

Gérard CROZAT, diacre

Diocèse de Nantes À Châteaubriant, la paroisse Sainte-Famille a inauguré la « Maison de Marie », un espace fraternel et solidaire ouvert à tous. Porté par 45 bénévoles, ce lieu innovant propose un accueil quotidien gratuit, des repas partagés et un espace de prière.

Une maison mariale comme repère de fraternité



Mgr Laurent Percerou était présent pour célébrer cette ouverture. *Régis Fraslin*

Vingt et un mois de chantier, quarante-cinq bénévoles et une chapelle pour cœur battant : à Châteaubriant, la paroisse Sainte Famille en Pays de la Mée a inauguré dimanche 20 septembre un lieu pensé pour accueillir tous ceux qui poussent la porte, croyants ou non. Le lieu est situé au 25 rue Saint-Georges. La Maison de Marie ne ressemble à aucun local paroissial classique. Depuis le 1er septembre, la porte s'ouvre chaque matin dès 8 h 45 sur un café ou une tisane offerts, sans autre condition que d'entrer. Parents en pause, personnes isolées, endeuillés ou simples visiteurs de passage peuvent s'y arrêter librement, avant de repartir ou de s'attarder. Ici, se cultivent la convivialité gratuite et la simplicité fraternelle. À midi, du lundi au vendredi, c'est un rempart contre l'isolement et la solitude qui se met en marche. La salle à manger accueille en effet ceux qui préfèrent déjeuner à plusieurs plutôt que seuls. Chacun apporte son repas ; la maison prête sa cuisine et sa table. Le jeudi, un atelier cuisine propose, sur réservation, de préparer ensemble ce qui sera ensuite partagé. L'accueil, lui, repose sur des binômes de bénévoles venus des vingt clochers que compte la paroisse, preuve que le projet dépasse le seul cadre du centre-ville.

Écouter, accompagner, transmettre

Derrière la convivialité affichée, la Maison de Marie entend aussi répondre à des besoins plus discrets. Une équipe de bénévoles y proposera des temps d'écoute et de prière pour les personnes traversant une épreuve, maladie, deuil ou séparation. Une permanence numérique accompagnera par ailleurs ceux qui peinent avec les démarches administratives en ligne, ordinateur connecté à disposition. Chaque premier samedi du mois, une matinée familiale doit réunir les générations autour d'une conférence, d'ateliers créatifs pour les enfants et d'un temps de prière de louange, avant un repas partagé et un après-midi plus informel, jardinage, bricolage ou jeux de société. Le premier cycle de conférences, intitulé Le monde invisible, interrogera notamment la place des défunts et des anges dans la vie des croyants.
Mais toutes ces actions ne trouveraient sens, sans la présence de la petite chapelle abritant le saint sacrement, présence réelle de Dieu au milieu des hommes. L'édifice accueille les Laudes depuis septembre ainsi que l'adoration eucharistique les lundis, mardis et jeudis à 18 h 30. Catéchèse, préparations au baptême et au mariage, parcours Alpha, catéchuménat, pastorale des personnes sourdes ou encore jardin partagé y trouvent également leur place, aux côtés d'initiatives comme la Fraternité paysanne ou la Pause-Café.

Un chantier porté par la communauté

La construction elle-même raconte l'ampleur de l'engagement paroissial. Vingt et un mois de travaux ont donné naissance à 615 m² de surface couverte, dont 427 m² habitables. Quarante-cinq bénévoles, dont quinze assidus, y ont consacré environ 1.100 journées, soit près de 7.500 heures de travail, quand les cuisinières bénévoles servaient de leur côté 1.100 repas. Mille cent vingt-quatre pièces de charpente ont été montées sur place, complétées par 200 panneaux OSB, 9.000 vis et 21.000 pointes pour le bardage et l'ossature bois. Le bardage en Douglas couvre 600 m², l'isolation 1.260 m², et 560 plaques de placo ont nécessité 17.000 vis supplémentaires. Il aura fallu 264 litres de peinture et 43 menuiseries en aluminium pour achever l'ensemble, en grande partie autoconstruit par les vingt clochers de la paroisse, avec l'appui d'entreprises pour la maçonnerie, la couverture, l'électricité et le carrelage, et la participation de l'école de production Wood'Up.
La journée d'inauguration a débuté par la messe de 10 h 30 à l'église Saint-Nicolas, suivie d'une procession réunissant les bannières des différents clochers jusqu'à la Maison de Marie. Sur place, l'évêque de Nantes, Mgr Percerou, entouré par une foule importante, s'est appliqué à bénir chaque espace de l'édifice. Une attention particulière a été portée à la petite chapelle. Cette démarche constitue l'expression patente des paroissiens, et de toute l'Église locale, de cultiver les rapports humains à l'aune de la fraternité. Un processus pour beaucoup « salvateur » et redonnant espoir. À l'issue de ce temps de bénédiction et de visite, un verre de l'amitié et un pique-nique partagé ont été organisés. Naturellement, les locaux sont restés ouverts à la visite tout au long de la journée, comme une invitation à venir voir, avant d'y revenir.

Vincent GAUTIER

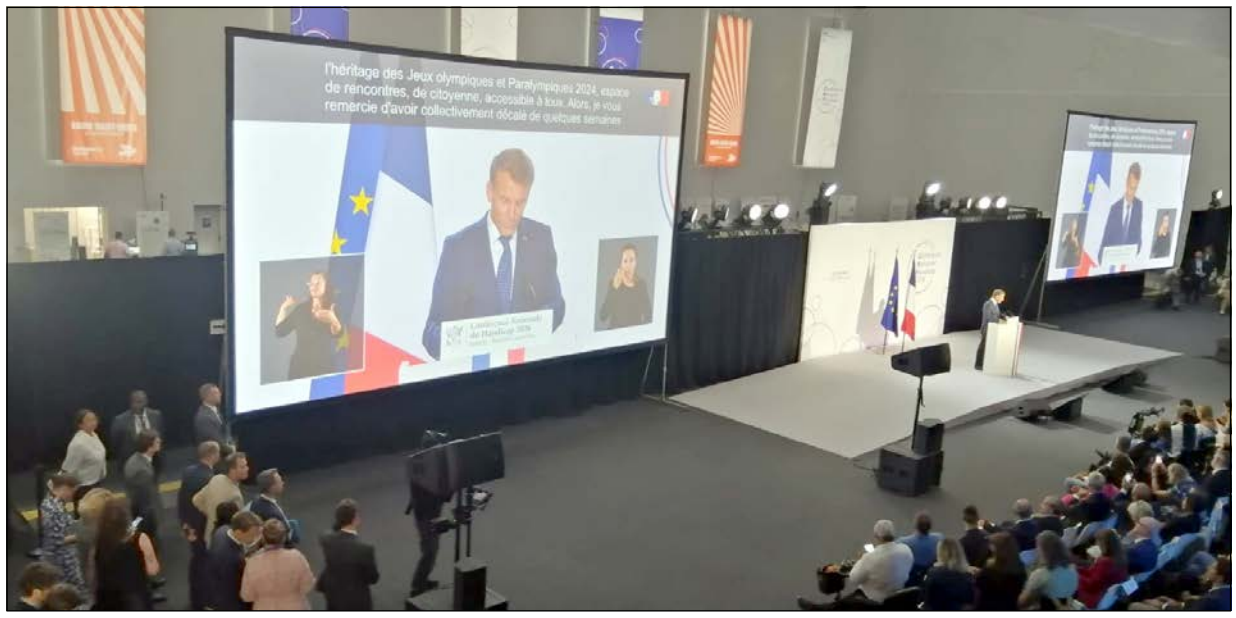


La bénédiction de la nouvelle chapelle par Mgr Laurent Percerou. *Régis Fraslin*

Événement handicap Organisée le 4 septembre à Bobigny, la 7e Conférence nationale du handicap fixe 16 engagements et 65 mesures pour les trois prochaines années. Après les annonces nationales, l'enjeu est désormais leur mise en œuvre concrète dans les territoires.

CNH 2026 : des annonces nationales à la réalité du terrain

La Conférence nationale du handicap se tient tous les trois ans. Elle permet de faire le point sur les politiques menées et de fixer de nouvelles orientations. Celle du 4 septembre 2026 marque une nouvelle étape avec 16 engagements et 65 mesures, autour d'un objectif affiché : passer d'une société inclusive à une société pleinement accessible. Derrière cette formule, il s'agit de rendre l'accessibilité effective dans la vie quotidienne. Cela passe par l'accès aux bâtiments et aux transports, mais aussi par l'école, l'emploi, les démarches administratives ou encore les services numériques. La CNH 2026 prévoit notamment une nouvelle stratégie nationale de l'accessibilité pour 2026-2029. Cette volonté concerne aussi les démarches administratives réalisées en ligne. L'État s'est fixé pour objectif d'achever la mise en accessibilité des 250 démarches essentielles d'ici la fin de 2026. Il s'agit des démarches les plus utilisées par les Français ou de celles qui permettent notamment d'accéder à certains droits et aides. Déclarer ses impôts, demander une carte d'identité ou accéder à des services sociaux en font partie. L'objectif est que ces démarches puissent être réalisées en ligne par les personnes en situation de handicap, notamment avec les outils d'accessibilité numérique. En août 2026, seules 12 % de ces démarches étaient toutefois totalement conformes aux règles d'accessibilité. La mise en conformité constitue donc encore un chantier important.



Le président de la République lors du discours de clôture de la Conférence nationale du handicap. *Mailys LE MENAGER (clp)*

Des avancées concrètes

Plusieurs mesures annoncées lors de précédentes politiques publiques produisent déjà des effets. À l'école, plus de 1.300 pôles d'appui à la scolarité doivent être déployés à la rentrée 2026. Dans l'emploi, le taux de chômage des personnes en situation de handicap est passé de 19 % en 2017 à 11,5 % en 2025. La réforme du financement des fauteuils roulants constitue également une évolution très concrète : depuis le 1er décembre 2025, leur achat et leur location longue durée bénéficient d'une prise en charge intégrale, et plus de 280.000 personnes en ont bénéficié. Dans le secteur médico-social, plus de 27.000 nouvelles solutions ont été déployées depuis 2024, avec un objectif de 50.000 à l'horizon 2030. La CNH prévoit par ailleurs de poursuivre le développement de l'emploi accompagné, avec une cible de 20.000 bénéficiaires en 2028. Ces chiffres montrent que certaines orientations se traduisent déjà par des dispositifs très concrets. Ils montrent aussi que la transformation reste progressive. Dans les transports, l'objectif est également de poursuivre les travaux d'accessibilité et de faire évoluer certaines règles. L'enjeu ne se limite pas à rendre un équipement accessible : il concerne l'ensemble du parcours, depuis l'information jusqu'à l'arrivée à destination. La CNH prévoit aussi de renforcer l'accompagnement des entreprises pour l'accessibilité des lieux de travail et de poursuivre les actions en faveur du recrutement et du maintien dans l'emploi. Ces mesures nationales devront cependant trouver leur traduction dans les territoires, là où les collectivités, les associations, les professionnels et les personnes concernées sont directement confrontés aux réalités quotidiennes.

Nantes dispose déjà d'actions concrètes sur lesquelles poursuivre ce travail. Dans les transports, l'ensemble des véhicules Naolib est annoncé comme accessible et le réseau poursuit l'adaptation de ses infrastructures. Le service Proxibus, qui assure des déplacements de porte à porte pour les personnes à mobilité réduite, a été renforcé en 2026 avec 50 à 60 courses supplémentaires par jour. Le service MonCopilote a, lui, été pérennisé pour permettre un accompagnement sur certains trajets. L'accessibilité concerne aussi les équipements publics. La métropole poursuit des travaux sur les quais et arrêts du réseau de transports, tandis que différents équipements municipaux ont fait l'objet d'aménagements spécifiques. La piscine de la Durantière, rénovée en 2022, dispose ainsi de cabines adaptées, d'un sas d'accueil plus spacieux et d'une entrée modernisée. Sur le terrain de l'emploi public, le Département compte 437 agentes et agents en situation de handicap en 2025 et consacre 180 000 euros en 2026 aux aménagements et aides spécifiques. Une formation destinée aux encadrants a également été mise en place et 25 personnes en situation de handicap ont participé au DuoDay 2025.

Ces réalisations montrent que les politiques nationales ne partent pas de zéro dans les territoires. Elles doivent pouvoir s'appuyer sur les expériences déjà menées localement, mais aussi sur celles et ceux qui les utilisent au quotidien. Pour que les 65 mesures de la CNH portent leurs fruits, leur mise en œuvre devra se construire avec les personnes concernées, les associations et les collectifs. Elle devra également donner aux collectivités les moyens humains et financiers nécessaires pour agir. Le prochain rendez-vous national est fixé au 29 septembre. La ministre Camille Galliard-Minier présidera alors le comité de suivi de la CNH et présentera les 65 mesures ainsi que les feuilles de route des différents ministères. Ces feuilles de route permettront de passer des engagements aux modalités d'action. Pour les territoires, commencera alors un autre travail : faire vivre ces orientations avec les acteurs locaux, regarder ce qui fonctionne déjà, identifier ce qui doit encore évoluer et associer directement les personnes concernées à cette transformation. De Paris aux territoires, la réussite de la CNH se jouera donc aussi collectivement, dans sa capacité à transformer des engagements nationaux en actions concrètes et durables sur le terrain.

Mailys LE MENAGER (clp)

Nantes Après un an de travaux, le pôle Séraphine de Senlis ouvre ses portes au cœur du quartier du Bout des Pavés. Son inauguration officielle, le 25 septembre, vient couronner une transformation engagée depuis dix ans dans le nord nantais.

Une reconversion nantaise

C'est ce qui s'appelle une reconversion. L'ancien pôle Winnipeg ne ressemble plus guère à lui-même. Entièrement rénové et modernisé, le bâtiment accueille désormais, au premier étage, deux salles d'activités polyvalentes de 60 et 70 m², accolées à une cuisine équipée et à un bureau de permanences associatives. Deux nouvelles entrées et un ascenseur en facilitent l'accès. Aux abords débitumés et replantés, une terrasse et une place arborée ont été aménagées, avec douze arbres et des noues végétalisées destinées à gérer les eaux pluviales. Le bâtiment a par ailleurs été isolé par l'extérieur et raccordé au réseau de chaleur urbain. Le coût total de l'opération s'élève à 2.100.000 euros TTC, financés à hauteur de 1.533.200 euros par la Ville de Nantes, 286.000 euros par l'État au titre du Fonds vert et 280.000 euros par la Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique. Le choix du nom, lui, résulte d'une concertation. Début 2025, les habitantes et habitants ont voté parmi trois artistes peintres féminines, dans le cadre d'une politique de féminisation des noms d'équipements publics menée par la Ville depuis 2016. Près de 550 votes ont désigné Séraphine Louis, dite Séraphine de Senlis, ancienne femme de chambre devenue peintre autodidacte, internée à la fin de sa vie et morte dans l'oubli en 1942 avant d'être redécouverte.

Une organisation pensée pour les associations

Le rez-de-chaussée abrite le centre socioculturel de l'Accoord Bout des Pavés, Chêne des Anglais, animé par une équipe de quinze personnes. On y trouve un espace numérique en accès libre, une salle dédiée aux loisirs et au bien-être, une boutique solidaire, un espace de troc de vêtements ainsi qu'une outilthèque permettant aux habitants d'emprunter des outils pour leurs travaux. À l'étage, huit associations se partagent désormais les nouveaux espaces. Trois d'entre elles occupaient déjà l'ancien pôle Winnipeg, l'ORPAN, Kiltir Pei Océan Indien et PaQ'La Lune. Cinq nouvelles structures les rejoignent, parmi lesquelles Nour Yoga, O'Pigmentée ou encore Rouges collines. Deux fois par semaine, un binôme réunissant un agent municipal et une association du pôle assure des permanences d'accueil destinées à orienter les habitants. « *Un centre socioculturel, c'est d'abord une histoire de liens. Liens entre les générations, liens entre les cultures, liens entre les quartiers de Nantes Nord* », explique Laurent Hugot, président de l'Accoord.



La réhabilitation du Pole Associatif Séraphine de Senlis contribue à l'animation du quartier. *Jean-Félix Fayolle*

Une pièce d'un puzzle plus vaste

Le nouveau pôle s'inscrit dans le projet global Nantes Nord, lancé en 2016 pour quinze ans. Il est porté avec le soutien de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. Doté d'une enveloppe de 156 millions d'euros, ce programme touche à la fois le logement, les espaces publics, la nature en ville et les services de proximité, sur un périmètre de 81,6 hectares à réaménager, dans un quartier qui compte 26.833 habitants. Entré dans sa phase finale, avec encore quatre années de travaux, le projet prévoit d'ici 2028 le retour à l'air libre d'un ruisseau aujourd'hui enterré, le long d'une promenade de deux kilomètres, ainsi que la plantation de 2.223 arbres et arbustes. Un pôle d'équipements publics doit également voir le jour d'ici 2031 au Chêne des Anglais, regroupant mairie de quartier, guichet du Centre communal d'action sociale, relais petite enfance et conservatoire. La maire de Nantes, Johanna Rolland, définit le sens de cette rénovation qui « *s'inscrit dans le projet global de Nantes Nord* ». « *C'est un projet ambitieux que nous menons pour améliorer concrètement la vie des habitantes et des habitants du quartier, sur tous les plans.* » Le week-end clôt un mois de festivités dans le quartier, avec deux inaugurations, celle du pôle Séraphine de Senlis le vendredi 25 et celle d'une nouvelle aire de jeux intergénérationnelle au Chêne des Anglais le lendemain. De quoi mesurer, à l'échelle d'un quartier, ce que peut signifier reconstruire du lien à partir de la pierre.

Vincent GAUTIER

Journées européennes du Patrimoine

Le 18 septembre, veille des Journées européennes du patrimoine, vingt-sept propriétaires de Loire-Atlantique ont ouvert leurs demeures aux scolaires. Une initiative née à Guémené-Penfao, portée par le délégué départemental des Vieilles Maisons Françaises, Antoine de Bruc.

Les Vieilles Maisons Françaises ont ouvert vingt-sept propriétés privées aux scolaires



Ce jour-là, les élèves en visite au château de Bruc ont bénéficié d'une initiation au métier de vitrailliste grâce aux conseils d'Alice Fauihead. *Tanguy LOUVEL (clp)*



Petit tour par la chapelle du château de Bruc qui a été entièrement reconstruite il y a 20 ans. *T LOUVEL (clp)*

GUÉMENÉ-PENFAO

Ils étaient un millier, cette année, à avoir franchi le seuil d'un château, d'un manoir ou d'un hôtel particulier qu'ils croisent parfois sans jamais y entrer. Le vendredi 18, à la veille des Journées européennes du patrimoine, vingt-sept propriétés privées de Loire-Atlantique ont accueilli des élèves du département, du CM1 jusqu'à la terminale, dans le cadre de l'opération JEP Jeunes. Une action portée par la délégation de Loire-Atlantique de l'association Les Vieilles Maisons Françaises (VMF) qui a pris sa source à Guémené-Penfao, au pays de Châteaubriant.

Une idée née au pays de Châteaubriant

C'est en effet au château de Bruc, à Guémené-Penfao, que réside Antoine de Bruc, délégué ligérien des VMF depuis quatre ans. C'est lui qui a initié, en 2024, cette journée réservée aux établissements scolaires. Le pays de Châteaubriant compte d'ailleurs parmi les terres les plus engagées dans le dispositif : outre le château de Bruc, où l'école Saint-Charles de Fégréac a été accueillie, les élèves de l'école du Dauphin, à Vritz, ont découvert le château de la Motte Glain à La Chapelle-Glain, ceux de l'école Notre-Dame de Lourdes, à Juigné-des-Moutiers, ont visité le château de Caratel, à Louisfert, et l'école de la Rose des Vents, à Erbray, s'est rendue au château de Bourmont, à Freigné. Autant de propriétés de caractère, disséminées dans la campagne ligérienne, qui ont accepté de dévoiler à des enfants du primaire l'histoire de leurs pierres et de leurs familles. La Délégation de Loire-Atlantique n'est pas la plus modeste du mouvement : avec ses 700 adhérents, elle se classe au troisième rang national ; l'association compte 18.000 adhérents à travers la France.

De 250 à 1.000 élèves en trois ans

L'ampleur prise par le projet, en trois éditions seulement, donne la mesure de son succès. En 2024 pour son lancement, sept propriétaires avaient ouvert leurs portes à 250 jeunes. L'année suivante, ils étaient 21 à recevoir 700 élèves. Cette année, vingt-sept propriétés ont accueilli plus de 1.000 jeunes, issus d'établissements publics comme privés, d'écoles techniques et de classes Ulis[1]. En amont, 976 écoles du département avaient été sollicitées, chacune choisissant librement le lieu qu'elle souhaitait découvrir. *« Ensuite, nous affectons le lieu et nous essayons de coordonner la demande avec le lieu »*, explique Antoine de Bruc. Toute la logistique, transport en autocar compris, est prise en charge par la délégation. *« Nous prenons toute la logistique à notre charge,* explique Antoine de Bruc. *Ce qui représente un budget de 5.200 €. Et pour pérenniser cette action, nous cherchons des financements. »* Une fois le lieu attribué, propriétaire et enseignant se rencontrent pour bâtir ensemble une visite en lien avec les programmes de l'Éducation nationale, qu'il s'agisse d'architecture, d'histoire familiale, d'art décoratif ou de jardins. Chaque propriétaire s'approprie ainsi le thème de sa visite, dans le respect du projet pédagogique préparé en classe.

Une passerelle vers l'histoire, et parfois vers une vocation

Derrière la visite guidée, c'est une transmission plus large que vise l'association du patrimoine. *« L'objectif est de sensibiliser les jeunes au patrimoine de proximité, un patrimoine qui doit être mis à disposition de tout le monde »*, résume le délégué ligérien. Ce patrimoine, souvent ignoré des enfants qui grandissent pourtant à quelques kilomètres de ses tours et de ses parcs, devient alors une porte d'entrée vers l'histoire longue des territoires, celle des hommes autant que des pierres.

L'effet, remarque Antoine de Bruc, ne s'arrête pas à la sortie scolaire. *« Il m'est arrivé de rencontrer les parents le lendemain qui me racontent la visite que leur enfant a suivie »*, sourit-il, comme si l'enthousiasme des élèves finissait par gagner leurs propres familles. L'action se poursuit d'ailleurs au fil de l'année, par des interventions en classe : *« Je rencontre les enfants à l'école dans le cours de l'année. J'aimerais pouvoir visiter une dizaine d'écoles. »* Reste, pour la délégation, à consolider les moyens de cette ambition grandissante. Entre la fierté de voir grandir le nombre de propriétés participantes et la nécessité de trouver des mécènes pour en assurer la pérennité, les VMF de Loire-Atlantique espèrent bien que cette JEP Jeunes continuera, année après année, à ouvrir aux plus jeunes les portes d'un héritage privé qui participe pleinement à l'histoire collective.

Tanguy LOUVEL (clp)



Antoine de Bruc partage sa passion de l'histoire, convaincu qu'ouvrir les belles demeures aux plus jeunes constitue une porte d'entrée privilégiée vers la grande Histoire. *T LOUVEL (clp)*

1 : Unités localisées pour l'inclusion scolaire, un dispositif qui permet la scolarisation d'élèves en situation de handicap en milieu scolaire ordinaire.



Dans la salle à manger, la table était apprêtée pour accueillir les jeunes convives. *T LOUVEL (clp)*

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Bât. E - Parc du Bois Cesbron
2 rue Henri-Guillaumet,
44700 ORVAULT

Société nouvelle Courrier français : SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction44@echo-ouest.fr - redaction85@echo-ouest.fr - 02 40 29 16 91
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Vincent Gautier.

ANNONCES LÉGALES . annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION . abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

CPPAP : 0629 C 85349 - **ISSN :** 0751-5162 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal

PEFC 10-31-3409

E.Leclerc

DU 22 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2026



LES PLEINS POUVOIRS D'ACHAT

MAXIMISEZ VOTRE POUVOIR D'ACHAT AVEC NOS OFFRES DU MOMENT !

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « COLGATE »

Colgate



50%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

DÈS 2 PRODUITS ACHETÉS

SUR LA CHARCUTERIE(1)



34%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

MERCREDI 23 ET JEUDI 24 SEPTEMBRE

-34%*

SUR LES CAFÉS DES MARQUES « L'OR », « GRAND'MÈRE » ET « MAXWELL »

GRAND'MÈRE
Maxwell House
L'OR

JEUDI 24 ET VENDREDI 25 SEPTEMBRE

-30%*

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « VOLVIC »

Volvic



JEUDI 24 ET VENDREDI 25 SEPTEMBRE

-30%*

SUR LES PC PORTABLES, MONITEURS ET LES TABLETTES « ACER »

acer



SAMEDI 26 SEPTEMBRE

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

(1)Hors ECO+.*Carte E.Leclerc 100 % gratuite et disponible immédiatement. Les offres en Tickets E.Leclerc ou avantages immédiats sont non cumulables avec des produits de la même gamme bénéficiant d'un autre « Ticket E.Leclerc », avantages immédiats ou d'une autre promotion. Bons d'achats réservés aux porteurs de la Carte E.Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulables sur la Carte E.Leclerc et utilisables sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Les offres en avantages immédiats sont limitées à 5 produits par foyer pour cette opération. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente.
Pour connaître la liste des magasins et des Drives participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ du lundi au samedi de 9h à 19h.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

Enseignement Enseignante en économie-gestion, Élodie Retaillaud vient d'effectuer sa sixième rentrée au centre de détention de Nantes. Derrière les portes de la prison, elle accompagne des hommes vers un CAP, avec une conviction : l'enseignement permet aussi de reprendre confiance et de se projeter.

Une rentrée derrière les barreaux pour ouvrir les horizons



Petit passage par le bureau d'Isabelle Baunay, enseignante intervenante en prison depuis 2019 et responsable locale de l'enseignement *Thérèse FLEURY (clp)*

Mardi 22 septembre, Élodie Retaillaud avance d'un pas pressé, mue par un emploi du temps serré. Elle arpente les longs corridors du centre pénitentiaire comme elle arpente ceux de son établissement scolaire. À une différence près : ici, il lui faut franchir moult portiques de sécurité et de lourdes portes qui retombent implacablement derrière elle à chaque passage. *« Chaque rentrée,* confie-t-elle tout en poursuivant son chemin avec détermination, *c'est un peu dur. Pour utiliser une métaphore, c'est un peu comme entrer dans l'eau : au début, c'est froid, mais quand on y est, on y est bien. »*

Cette première séance est un module pensé sous l'angle de la co-construction, une manière d'instaurer la confiance auprès des volontaires présents. Le groupe définitif, lui, ne se dessinera probablement qu'après la Toussaint. Entre les arrivées, les difficultés de langue, les motivations variables, il faut du temps. Mais lorsqu'un collectif prend forme, la dynamique change. *« Quand le groupe arrive à se souder, ils se motivent. Donc ils sont plus présents. »*

« Je ne demande jamais leur histoire »

Élodie Retaillaud intervient en détention depuis 2019. À l'origine, un collègue enseignant intervenant en milieu carcéral et proche de la retraite lui propose de prendre sa suite. Elle refuse une première fois, faute de disponibilité, avant d'accepter l'année suivante. *« Je ne me suis jamais posé la question par rapport au public ou au milieu carcéral. J'aborde le public carcéral de la même manière que n'importe quel public. »* Avec une limite qu'elle s'impose : ne pas chercher à savoir pourquoi les hommes assis devant elle sont là. *« Je ne demande jamais leur histoire. Certains en parlent par bribes. Ils disent ce qu'ils ont envie de dire. »* Une pudeur qui participe à la relation qu'elle souhaite construire. Elle ne parle d'ailleurs jamais de « cellule ». *« Je dis « chez toi ». C'est un détail, mais il a son importance. »* Autant de délicatesses qui créent une relation mutuellement enrichissante ; au reste, ce mardi de rentrée, certains, diplôme en poche, sont quand même venus, juste pour la voir, lui dire bonjour.

« Ce n'est que de la voltige »

Face à elle, les parcours scolaires comme professionnels sont très différents. Impossible donc de dérouler un cours figé. *« Je fais en fonction des besoins de chacun. »* Une ligne directrice demeure, mais le reste se construit au fil des séances. *« Il faut tâtonner, s'adapter. Ce n'est que de la voltige. »* L'économie-gestion offre justement de quoi partir du vécu et des projets. Beaucoup rêvent de créer leur entreprise. *« Les trois quarts en rêvent. »* Derrière cette envie se cache parfois une appréhension du retour au monde du travail : passer un entretien, retrouver des collègues ou s'inscrire dans une organisation. L'entrepreneuriat apparaît alors comme une autre voie possible, même si, constate l'enseignante, beaucoup renouent finalement avec le salariat à leur sortie.

Retrouver confiance

Le diplôme constitue un objectif concret, mais pas seulement. Il est surtout une porte d'entrée vers une plus grande confiance en soi et par là même une meilleure estime de soi. *« Instruis-toi le plus possible !* lance un participant à un autre avec force conviction lors de cette séance de rentrée. *Pour que tu sois meilleur quand tu sortiras ! »* Quelques mots qui résument une partie du chemin recherché. *« Au début, il faut asseoir sa légitimité »*, explique Élodie. Puis la confiance s'installe. Une relation qu'elle assume avec mesure : *« On est bien obligé de jouer avec l'affectif, juste ce qu'il faut. Et peu à peu, ils s'inscrivent petit à petit dans une dynamique de réussite. »* Le CAP devient alors autant un horizon qu'une façon de se remettre en mouvement. *« Ils n'ont pas d'autre moyen de se projeter »,* estime-t-elle. Même si la sortie est parfois lointaine et que le diplôme ne suffira pas, à lui seul, à assurer une insertion.



À l'écoute, Élodie fait du dialogue et de l'attention portée à chacun une part essentielle de son enseignement. *Thérèse FLEURY (clp)*

« Il faut qu'ils avancent »

Six rentrées plus tard, l'expérience a également transformé l'enseignante. *« Personnellement, cela m'a énormément apporté. Professionnellement tout d'abord. Et puis humainement évidemment. »* Elle se situe désormais quelque part entre l'enseignante et la formatrice, avec une large liberté pour inventer ses interventions. Elle a notamment fait entrer plusieurs chefs d'entreprise dans la prison. Car, au-delà des cours, Élodie Retaillaud défend l'importance de maintenir des passerelles avec l'extérieur. *« Il faut qu'ils aient des liens avec des personnes neutres par rapport à leur histoire, à leur peine. »* Sans nier ce qui les a conduits en détention : *« Ils ont été jugés, ils font leur peine, mais il faut qu'ils avancent. Beaucoup cheminent, mais il va falloir que la société les aide. Ce sont des êtres humains comme les autres. »* Derrière les portes qui s'ouvrent et se referment à chacun de ses passages, c'est peut-être là que se trouve l'essentiel de son enseignement : donner des outils pour que chacun puisse envisager un après.

Thérèse FLEURY (clp)

Derval À la ferme aussi, l'heure de la rentrée a sonné. Mardi 15 septembre, pas de cartable mais une belle boîte à outils pédagogiques à partager pour une vingtaine d'agriculteurs venus de Bretagne et des Pays de la Loire.

Les fermes pédagogiques font aussi leur rentrée



Chacun est venu avec ses idées dans sa besace : les participants ont profité de cette rentrée pour présenter et partager de nouveaux outils pédagogiques à utiliser lors des visites à la ferme. *T LOUVEL (clp)*

Plus de 25 fermes pédagogiques du réseau Bienvenue à la ferme se sont retrouvées à La Garlais, l'exploitation laitière bio de Marion Gaborieau. Objectif de ce séminaire : échanger les bonnes pratiques et repartir avec de nouvelles idées pour accueillir les scolaires.

« Chaque ferme pédagogique présentait un support aux autres », expliquent Lise Guilloton et Marie-Paule Fouquin, des chambres d'agriculture des Pays de la Loire et de Bretagne. Alimentation durable, eau et agriculture, immersion à la ferme ou découverte du vivant étaient au programme.

Parmi les outils présentés, un *kamishibaï*, petit théâtre d'images, consacré au *Voyage en Terres de Sources*, mais aussi un jeu de l'oie autour de l'eau. La rencontre a également permis d'évoquer les préoccupations du métier : questions juridiques, coûts de déplacement des élèves ou encore annulations lors des fortes chaleurs. Une réflexion est ainsi engagée pour développer davantage les visites toute l'année. *« Notre métier s'exerce sur toutes les saisons. À nous de convaincre nos visiteurs et les écoles »*, concluent les participants.



La Garlais, ferme pédagogique qui ouvre ses portes aux familles les mercredis des vacances de Toussaint, accueillait la rentrée des fermes pédagogiques du réseau Bienvenue à la Ferme de Bretagne et Pays de la Loire. *T LOUVEL (clp)*

Prochain rendez-vous : le 5e forum national des fermes pédagogiques, les 16 et 17 novembre[1]. Le forum se fait en ligne sous forme de webinaires.

Tanguy LOUVEL (clp)

1 : Inscription auprès de mp.fouquin@Bretagne.chambagri.fr

Commerce Boutique, atelier et comptoir du don, le nouvel équipement ouvre ses portes samedi 26 septembre, près du MIN de Nantes. D'une surface de 2.200 m², d'un montant de 2,1 millions d'euros, il pourra valoriser jusqu'à 600 tonnes d'objets chaque année.

La ressourcerie métropolitaine ouvre à Rezé

Sur la Zone d'Aménagement Concertée de la Brosse, à deux pas du MIN de Nantes, un vaste hangar de bois et de métal abrite désormais vêtements, vaisselle et mobilier de seconde main. Samedi 26 septembre, la ressourcerie métropolitaine ouvre ses portes au public lors d'une journée inaugurale festive. Porté par Nantes Métropole en collaboration avec la Ville de Rezé, l'équipement s'étend sur 2.200 m², répartis entre une boutique de 1.000 m², un atelier de valorisation de même surface, un comptoir du don en extérieur couvert, ouvert depuis le 14 septembre, et un espace social de 120 m². Dans la boutique, les objets sont classés en dix univers, du mobilier à l'électroménager en passant par la puériculture, et vendus à des prix pensés pour rester accessibles : un livre de poche à un ou deux euros, un vêtement adulte à partir de trois euros, un jeu de société dès deux euros. Combinés aux apports des déchèteries, ce sont environ 600 tonnes d'objets qui devraient trouver une seconde vie chaque année dans ce nouvel équipement. *« Avec cette ressourcerie métropolitaine, nous faisons du réemploi une solution très concrète pour les habitantes et les habitants. Des objets retrouvent une seconde vie plutôt que de devenir des déchets, des produits de qualité sont accessibles à des prix solidaires et nous soutenons des emplois locaux qui ont du sens »*, explique Mahel Coppey, vice-présidente de Nantes Métropole en charge des déchets et de l'économie sociale et solidaire.



La Ressoucerie permet d'éviter le gaspillage et contribue à aider de nombreuses familles dans le besoin. *SCVR*

Favoriser l'insertion professionnelle

La gestion de l'équipement a été confiée pour cinq ans, par délégation de service public, à l'association Envie ERG Atlantique, filiale du groupe Estille et structure d'insertion par l'activité économique. Sur les quinze emplois que compte la ressourcerie, dix sont des postes pérennes en CDI et cinq relèvent de parcours d'insertion, accompagnés mensuellement par une conseillère dédiée. L'objectif affiché est de lever, pas à pas, les freins à l'emploi durable de personnes qui en sont aujourd'hui éloignées. *« Nous nous étions engagés à tout mettre en œuvre pour qu'un nouveau projet de réemploi solidaire puisse voir le jour à Rezé, pour répondre à une demande forte. Le réemploi des objets n'est pas une mode, mais une nécessité. Parce qu'on ne pourra pas éternellement extraire, produire, consommer, jeter »*, souligne Agnès Bourgeais, maire de Rezé et deuxième vice-présidente de Nantes Métropole. De son côté, Dominique Fievre, président d'Envie ERG Atlantique et directeur général du groupe Estille, assure vouloir mettre *« toute notre expertise et notre engagement au service de ce lieu dédié au réemploi »*.

Un chantier exemplaire

La construction elle-même a été pensée en cohérence avec sa vocation : sur les 66 tonnes de matériaux employés, 88 % proviennent du réemploi, structure métallo-textile des halles, modulaires, cloisons ou garde-corps compris. Le coût total de l'opération s'élève à 2.100.000 euros TTC, financés à hauteur de 1.533.200 euros par la Ville de Nantes, 286.000 euros par l'État au titre du Fonds vert et 280.000 euros par la Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique. Cette ressourcerie n'est toutefois que provisoire. Une parcelle a déjà été acquise par Nantes Métropole près du Leclerc Océane, non loin de là, pour y implanter d'ici cinq à six ans l'équipement définitif. En attendant, elle s'inscrit dans une dynamique plus large : la stratégie « Nantes, terre de réemploi », engagée depuis 2023, qui soutient aussi un réseau de ressourceries de proximité, à hauteur de 322.000 euros de subventions en 2026, tandis que 300 tonnes d'objets sont collectées chaque année dans les déchèteries métropolitaines. Le jour de l'inauguration, samedi, une après-midi festive prolongera la cérémonie officielle : visites guidées, ventes aux enchères loufoques, stands de sensibilisation. De quoi donner, à l'échelle d'un quartier, un visage concret à une question qui dépasse largement Rezé, celle de la place que l'on veut encore laisser aux objets avant qu'ils ne deviennent déchets.

Vincent GAUTIER

Adresse : 7, rue Suzanne Noël 44400 Rezé (à proximité du MiN de Nantes). Du lundi au samedi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. La ressourcerie est accessible aux personnes à mobilité réduite



CHOISISSEZ SON CADEAU :

☐ 1 AN = 59 €
pour 52 numéros, au lieu de 70 €
soit 15 % de réduction

☐ 2 ANS = 110 €
pour 104 numéros, au lieu de 132 €
soit 16 % de réduction

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR SES COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **L'Écho de l'Ouest** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Écho de l'Ouest - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement jusqu'au 6 octobre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Union nationale des combattants de Vendée Samedi 12 septembre dernier, la fédération de Vendée de l'Union nationale des combattants célébrait les 100 ans de la réunion des sections existantes. Porte-drapeaux, combattants, autorités et sympathisants ont redécouvert les origines du mouvement et la nécessité de perpétuer les valeurs qui le guident.

100 ans de solidarité, de mémoire et de transmission



Le dépôt de gerbe par Michel Lebœuf et Xavier de Woillemont. *Daniel BIRON (clp)*



Cent drapeaux pour 100 ans de la fédération de Vendée de l'UNC. *Daniel BIRON (clp)*

Tout est parti de la Première guerre mondiale. En 1918, quelques jours après l'armistice de Rethondes, devant l'ampleur des souffrances endurées par les soldats au front et le nombre important de morts au combat, de veuves et d'orphelins, Georges Clemenceau, alors président du Conseil, fonde l'Union nationale des combattants (UNC) avec l'abbé Daniel Brottier, aumônier militaire durant la guerre. L'objectif à l'époque était d'accueillir les anciens combattants, les veuves et les orphelins pour les soutenir. Clemenceau dira à propos des anciens combattants : « *ils ont des droits sur nous* », justifiant ainsi le devoir de tous nos concitoyens d'honorer la mémoire de ceux qui sont tombés, sacrifiant leur vie en pleine jeunesse et de soutenir les survivants et leurs familles.

Des débuts disparates

En Vendée à cette époque, la création de l'UNC fait peu d'écho, même si des sections adhèrent directement à l'UNC de Paris. Mais les combattants eux-mêmes éprouvent le besoin de se rencontrer, adhérant ainsi, et sans doute sans le savoir, à la devise que le premier président de l'UNC, le général Léon Durand avait imposé à l'association : « *Unis comme au front* ». Dès 1920, toutefois, des sections du nord Vendée adhèrent à l'UNC de Loire-Atlantique. Il faudra attendre 1926, pour voir la création de la fédération de Vendée l'UNC. En effet, en juillet de cette année-là, un congrès des anciens combattants réunit 300 délégués à Chantonnay, sous l'impulsion du colonel Louis Gomart, alors inspecteur des Eaux et Forêts, et ancien officier durant la Première guerre mondiale. Louis Gomart, aura présidé aux destinées de l'UNC de Vendée durant 20 ans, avant de passer la main à Francis Leroy, puis Paul Piet. Depuis, c'est Michel Lebœuf qui assure la présidence depuis 1964, de retour d'Algérie, où il a effectué son service militaire.

Aujourd'hui, la fédération de Vendée de l'UNC est la plus importante de France, avec 12.250 adhérents répartis dans 197 sections locales. Au fil des décennies et des conflits mondiaux, l'UNC a intégré les combattants de la Seconde guerre mondiale, puis ceux des conflits en Extrême-Orient, ceux des combats d'Algérie, Tunisie et Maroc, puis ceux des opérations extérieures. Très tôt la fédération de Vendée a également accueilli les Soldats de France, c'est-à-dire les hommes qui ont effectué leur service militaire, jusqu'à sa suspension. Depuis toujours l'UNC compte dans ses adhérents les veuves de tous les combattants des différents conflits.

Continuer à se souvenir

En effet, l'association tient à garder les valeurs des origines. En premier lieu la solidarité entre combattants et avec les veuves. C'est sans doute la partie la moins visible de l'action de l'association. Mais elle est essentielle, encore aujourd'hui, avec les derniers survivants des conflits d'Algérie, Tunisie et Maroc.

Elle est aussi très importante à l'égard des anciens militaires engagés pour des durées variables dans les opérations extérieures et qui ont, à cette occasion, vécu des situations éprouvantes pour le moral et dont l'évocation est difficile à extérioriser en dehors du cercle de ceux qui ont vécu des expériences similaires. Les sections locales de l'UNC invitent les anciens des opérations extérieures à rejoindre l'association. Ils y bénéficieront de cette solidarité, aux origines de l'UNC.

La cérémonie du 12 septembre dernier était d'ailleurs l'occasion de remettre un drapeau OPEX[1] à Véronique Roll, présidente de la section UNC de Cugand. L'UNC participe également à honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie au pays et dont les noms figurent sur les monuments aux morts, lors des cérémonies patriotiques nationales. Ces cérémonies sont aussi l'occasion de saluer l'engagement de ceux qui ont survécu, mais gardent des séquelles douloureuses de leur engagement. Localement, et selon les inspirations des membres des sections, des rencontres conviviales ponctuent le calendrier, pour perpétuer cette solidarité entre combattants et leurs familles.

L'association s'engage depuis de nombreuses années dans la transmission de la mémoire. En effet, si les membres actuels en connaissent l'importance, il y a une impérieuse nécessité de transmettre aux jeunes générations, qui n'ont pas connu de conflit, ces notions d'engagement pour le pays, de solidarité mais aussi et surtout de culture de la paix.

100 drapeaux et 100 photos pour 100 ans d'existence

Les cérémonies d'anniversaire des 100 ans de l'UNC de Vendée ont débuté Place Simone-Veil à La Roche-sur-Yon, en présence du préfet, du président du Conseil départemental, du maire de La Roche-sur-Yon, d'élus. Étaient bien évidemment présents 100 porte-drapeaux qui par leur présence numérique représentaient cet anniversaire. Plusieurs sections de Vendée étaient aussi présentes avec leurs drapeaux. Devant le monument aux Morts de la Place Simone-Veil, les autorités ont déposé chacun leur gerbe pour honorer la mémoire des morts aux combats. On a noté la présence de Ghislain Gomart, arrière-petit-fils du colonel Louis Gomart, qui a lui aussi déposé une gerbe.

L'anniversaire s'est poursuivi dans la cour d'honneur du Conseil départemental, après un défilé des drapeaux et autres participants dans les rues de la ville. Ghislain Gomart a rappelé l'engagement de son aïeul, engagement perpétué par de nombreux membres de la famille depuis un siècle. Il a souligné l'importance des missions de l'UNC : « *Se souvenir, commémorer ceux qui ont versé leur sang, soutenir ceux qui ont servi* ». Rappelant la devise des origines, Unis comme au front, il a également conclu en rappelant que « *l'UNC est essentielle à l'unité du pays* ».

C'est dans ce sens que Michel Lebœuf, actuel président, a orienté une partie de son propos rappelant la participation de l'UNC aux ateliers devoir de mémoire des classes de défense. Par ailleurs, « *l'UNC a un bel avenir devant elle lorsque l'on voit l'engagement des conseils municipaux des enfants, dont certains sont devenus porte-drapeaux* ». Il terminait son propos par cette invitation à « *ne jamais oublier les combattants de Vendée, les maquisards, les soldats des rizières et des djebels, morts pour notre liberté* ».

Pour la deuxième fois depuis son élection à la tête de l'UNC au niveau national, le général Xavier de Woillemont était présent en Vendée. Après une évocation rapide des origines de l'UNC, constatant l'ancienneté de l'association et le fait qu'elle a plus de 100 ans, il a insisté sur la nécessité de durer. « *Il faut s'adapter et maintenir le lien de solidarité, s'engager dans la société et maintenir l'union* ». Il a souligné « *c'est au niveau local que se joue la solidarité concrète, en proximité* ».

L'expérience qui sera menée dans les établissements scolaires à l'occasion du 11 Novembre prochain, avec la participation espérée des sections locales de l'UNC, illustre cette question de la proximité dans la transmission. Le président du Conseil départemental, Alain Lebœuf, fils du président de l'UNC de Vendée, n'a pas manqué d'évoquer les souvenirs des réunions d'anciens combattants à la maison. Au-delà de ce souvenir personnel, l'élu départemental a insisté sur la situation actuelle. « *La guerre est à nos portes, en Ukraine, au Proche-Orient. Mais notre société est marquée par l'individualisme, le communautarisme et l'indifférence* ». Tout cela nécessite que « *l'extrême vigilance du temps de guerre continue en temps de paix* ». Et de conclure : « *Soyons unis pour faire advenir la paix* ». Le préfet clôturait la cérémonie en rappelant lui aussi les origines et les objectifs de l'UNC. Reprenant la phrase de Romain Gary : « *Le patriotisme, c'est l'amour des siens. Le nationalisme, c'est la haine des autres* », Éric Freysselinard soulignait l'importance de la « *transmission en même temps que de se souvenir* ». À l'issue, les cent drapeaux ont rejoint l'exposition de cent photos illustrant les activités de l'UNC de Vendée dans le couloir principal du Conseil départemental.

Daniel BIRON (clp)

1 : OPérations EXtérieures



Les drapeaux défilent dans les rues de La Roche-sur-Yon. *Daniel BIRON (clp)*



Le discours de Ghislain Gomart, en présence du préfet et du président national de l'UNC. *Daniel BIRON (clp)*



La remise du drapeau OPEX par Michel Lebœuf. *Daniel BIRON (clp)*

Emploi Et si une rencontre suffisait à changer de cap ? Les 17 et 18 septembre dernier, le Big Bang Orientation & Emploi a transformé le parc des expositions des Oudairies en terrain de découvertes professionnelles. Collégiens, candidats à l'emploi, entreprises : deux jours pour explorer des métiers, dépasser les idées reçues et ouvrir le champ des possibles.

À La Roche-sur-Yon, l'avenir a pris un autre tournant



Des conférences sous les dômes dédiés à l'orientation. *B. MARTIN (clp)*



Un public vaste et mélangé s'est retrouvé au Big Bang de l'emploi. *B. MARTIN (clp)*

Un métier, ça ne se choisit pas toujours sur une fiche d'orientation. Parfois, il suffit d'un échange, d'une démonstration ou d'une rencontre pour faire naître une envie. C'est tout le pari du Big Bang Orientation & Emploi, dont la quatrième édition a eu lieu récemment en Vendée, les 17 et 18 septembre, au parc des expositions des Oudairies, à La Roche-sur-Yon. Ce rendez-vous gratuit entend rapprocher les entreprises, les jeunes et tous ceux qui souhaitent donner un nouvel élan à leur vie professionnelle. Collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés en reconversion : chacun peut y trouver matière à réfléchir, à s'informer ou à passer à l'action. L'ambition est simple : ne pas laisser l'orientation se résumer à un choix par défaut, faute d'avoir découvert les bonnes pistes. Car derrière les métiers connus se cachent bien d'autres possibilités, parfois insoupçonnées.

Élargir l'horizon, dès le collège

Dans les espaces métiers, les visiteurs peuvent découvrir des centaines de professions grâce à des démonstrations, des ateliers pratiques, des simulateurs ou des expériences immersives en réalité virtuelle. De l'industrie à l'agriculture, des métiers techniques aux services, l'idée est de donner à voir, à comprendre et parfois à tester. Pour Richard Daoin, enseignant venu avec sa classe de troisième, cette découverte concrète est essentielle. À cet âge où les premières questions d'orientation se dessinent, sortir du cadre scolaire permet de regarder autrement le monde professionnel. « *À 14 ou 15 ans, on ne peut pas choisir un métier qu'on ne connaît pas. Venir ici, c'est ouvrir des portes, faire découvrir des professions auxquelles les élèves n'auraient jamais pensé. Même s'ils ne repartent pas avec un projet précis, ils auront gagné en curiosité. Et c'est déjà beaucoup.* » Un déclic, parfois, se prépare bien avant le premier stage. C'est aussi le sens du message porté par Emmanuelle Alain, de la Chambre de commerce et d'industrie, qui défend les mini-stages en entreprise. D'une durée de un à cinq jours, ces immersions permettent aux jeunes de découvrir un environnement professionnel, d'observer des salariés et de confronter leurs envies à la réalité du terrain. « *Un mini-stage, c'est bien plus qu'une simple visite. Un jeune peut passer quelques jours dans une entreprise, découvrir un métier de l'intérieur et se rendre compte si cela lui correspond. C'est une expérience courte, mais qui peut éviter de s'engager dans une voie sans vraiment la connaître.* »

Des rencontres qui ouvrent des portes

Le Big Bang ne s'adresse pas seulement aux futurs professionnels. Dans la Galaxie de l'emploi, les candidats peuvent rencontrer directement les recruteurs, présenter leur parcours et découvrir des offres de CDI, de CDD, de stages ou d'alternance. Quatre-vingts entreprises étaient annoncées à La Roche-sur-Yon, parmi lesquelles des acteurs majeurs de l'économie vendéenne comme Bigard, Enedis, OCEA ou La Fournée Dorée. Des job datings, des ateliers pratiques et des conseils personnalisés complètent le dispositif. Pour ceux qui envisagent une reconversion, l'espace « Changer de métier » permet également de faire le point sur ses compétences et d'explorer de nouvelles perspectives. Autre enjeu de cette édition : faire tomber les clichés qui collent encore à certaines professions. Etan, apprenti en agriculture, est ainsi un ambassadeur concret d'un secteur qui recrute et se transforme. Loin des représentations figées, l'agriculture mobilise des compétences techniques, des connaissances scientifiques et une capacité d'adaptation permanente. « *L'agriculture, ce n'est pas seulement travailler dans les champs. Il y a plein de métiers différents, des technologies, des responsabilités et de vraies possibilités d'évolution. L'apprentissage permet de se former tout en travaillant, de gagner en expérience et de voir concrètement ce que l'on apporte. C'est un secteur qui mérite d'être mieux connu des jeunes* ». À La Roche-sur-Yon, le Big Bang aura ainsi rappelé que l'orientation n'est ni une ligne droite ni une décision gravée dans le marbre. Elle se construit au fil des expériences, des rencontres et des opportunités. Après cette première étape vendéenne, le rendez-vous poursuit sa tournée régionale, avec une même ambition : permettre à chacun d'imaginer la suite de son parcours autrement.

Baptiste MARTIN (clp)



Emmanuelle Alain, de la Chambre de commerce et d'industrie. *B. MARTIN (clp)*

Sainte Pexine

Un pèlerinage pour les 10 ans de l'association chapelle Saint-Brice



Le groupe de pèlerins devant la basilique *Marie-Renée SUIRE (clp)*

Les amis de la chapelle Saint-Brice sont allés à Lourdes du 2 au 4 septembre. Trois jours intenses de cérémonies au sanctuaire et de visites du patrimoine. La Vierge ancienne a été portée en procession de nuit en bonne place et en hommage à Gilles Hybert, prêtre à l'initiative de sa restauration. Une visite guidée du sanctuaire a été appréciée ainsi que celle de Lourdes, la maison de Bernadette, le cachot... Un beau remerciement pour les 19 adhérents et adhérentes et les 21 personnes extérieures qui se sont jointes au groupe. Au retour, les chiffres se sont inversés, deux nouvelles adhérentes se sont inscrites. Le pèlerinage de l'association a eu lieu le 13 septembre avec la Vierge en procession et la messe paroissiale célébrée sur le site. Un concert aura lieu au profit de la restauration du site dimanche 27 septembre, église des Moutiers-sur-Lay à 15 h avec la chorale Chant'accueil de Mareuil-sur-Lay. La crèche vivante est fixée au dimanche 20 décembre en après-midi sur le site ainsi qu'un marché de Noël spécifique à la chapelle Saint-Brice.

Marie-Renée SUIRE (clp)

Aventure Du 2 au 10 octobre 2026, une vingtaine d'équipages s'élanceront dans les dunes marocaines pour la deuxième édition du Marathon des Sables Handi. Parmi eux, deux Vendéens, Romain Billaud et Jean-Michel Bernard, porteront chacun les couleurs d'une équipe.

Deux Vendéens à l'assaut du Sahara

Du 2 au 10 octobre 2026, une vingtaine d'équipages s'élanceront dans les dunes marocaines pour la deuxième édition du Marathon des Sables Handi. Parmi eux, deux Vendéens, Romain Billaud et Jean-Michel Bernard. Après des mois de préparation, les deux participants relèveront un défi aux multiples facettes mettant à l'épreuve leur détermination et leur courage. Une épreuve humaine et sportive permettant de repousser les limites dans un environnement exceptionnellement exigeant.



Jean-Michel Bernard. Après avoir réalisé des traversées en mer, c'est dans le désert qu'il vivra sa nouvelle aventure. *SCAE*

Un engagement total

Le sable crisse sous les roues d'un fauteuil, la chaleur écrase le paysage. Au cœur du Sahara marocain, quatre silhouettes avancent ensemble : l'une assise, les trois autres poussant, tirant, encourageant. Née en 2024, cette image deviendra en octobre 2026 le quotidien d'une vingtaine d'équipages venus de toute la France, dont deux Vendéens. Car le Marathon des Sables s'est toujours construit autour d'une idée dépassant le chronomètre : permettre à chacun de vivre une aventure hors normes. C'est cette philosophie qui a donné naissance, en 2024, au MDS Handi. La première édition, forte de dix équipages, a prouvé qu'avec une organisation adaptée et un véritable esprit collectif, l'expérience reste accessible à tous. L'année 2025 a servi de transition, consacrée à consolider la logistique et accompagner les futurs équipages dans la recherche de financements. Cette année, l'épreuve change d'échelle : une vingtaine d'équipages sont attendus, soit deux fois plus qu'en 2024. Chaque équipage compte quatre personnes, un participant en situation de handicap et trois coéquipiers qui se relaient pour pousser, tirer et accompagner le fauteuil. La distance totale avoisine 70 kilomètres, répartis sur trois étapes, partagées avec le MDS 120 Maroc. Seules quelques sections impraticables en fauteuil font l'objet d'un contournement. Cette exigence se prépare des mois à l'avance, notamment lors des MDS Crazy Loops, organisés cet été dans les Alpes, où les équipes testent fauteuils et systèmes de traction avant de rejoindre le Sahara.

Romain Billaud, fierté du Poiré-sur-Vie

Menuisier-charpentier de formation, Romain Billaud, 32 ans, devient paraplégique après un accident du travail en juillet 2017. Reconverti dans le dessin technique du bâtiment, il cofonde Autono'Vie et coordonne le Téléthon au Poiré-sur-Vie. Pour mener à bien ce nouveau challenge, il sera entouré de son cousin Maxime Pelé, de son beau-frère David Arnaud et de Clément Graton, sapeur-pompier et traileur. L'équipe s'entraîne régulièrement pour être prête. Dans ce cadre, les bonnes volontés locales ont participé à cette séquence. Ainsi, les membres de l'association Thand'em Vendée, association qui a pour but de partager des activités handi-valides, se sont mobilisés pour lui trouver un fauteuil adapté aux exigences de la course. Par ailleurs, il bénéficie d'une mobilisation locale d'envergure concrétisée lors de la Solida'Run, organisée le 29 août 2026. Cette manifestation 100 % solidaire, orchestrée par l'association Autono'Vie en partenariat avec le Raid Aventure Pays de Vie, permet de financer la participation du coureur au Maroc. L'effort physique et humain rassemble plus qu'une simple équipe. Il fédère tout un territoire. *« Finalement, le MDS Handi, c'est notre projet à tous »*, résume Romain. L'autre Vendéen de la course est un ancien agriculteur devenu paraplégique après un accident du travail en 1989. À l'âge de 66 ans, Jean-Michel Bernard a poursuivi son activité jusqu'à sa retraite en 2017. Son goût des grands espaces l'a mené du kayak à la voile hauturière, jusqu'à créer Cap Handi en 2016. Il aborde aujourd'hui le Sahara avec la Tribu Chulo, entouré d'Alexis, 27 ans, et de deux amies de celui-ci, Alycia et Lysa. L'équipe s'est préparée à Fuerteventura, sur les plages vendéennes, puis aux MDS Crazy Loops de Val-d'Isère. Avec une vingtaine d'équipages attendus, le MDS Handi devient l'un des événements internationaux majeurs mêlant sport, aventure et inclusion. Mais au-delà des chiffres, ce sont surtout une cinquantaine d'histoires humaines qui s'apprêtent à s'écrire dans le désert marocain, à commencer, cette année, par deux équipages vendéens dont les efforts auront pour conséquence de renforcer la fierté de toute une commune.



Romain Billaud sait qu'il peut compter sur les encouragements et le soutien des habitants de sa commune du Poiré-sur-Vie lors de ce défi. *SCAE*

Vincent GAUTIER

Tourisme et loisirs À Saint-Julien-des-Landes, le premier parc d'accrobranche au monde par le nombre de parcours tire les leçons d'un été caniculaire. Face à des visiteurs de plus en plus sensibles à la météo, l'entreprise vendéenne confirme la pertinence de sa stratégie multi-activités.

Le Grand Défi mise sur la diversification

La chaleur de la période estivale est venue bousculer les habitudes. Sur l'ensemble de la saison 2026, la fréquentation du site de loisir reste globalement stable par rapport à l'an dernier, avec des pics notables en août, trois journées ont ainsi dépassé les 3.650 participations, des niveaux comparables aux meilleures journées de 2025.

Mais derrière cette stabilité apparente, le comportement des visiteurs a changé. Aux heures les plus chaudes, les activités aquatiques ont pris le dessus alors que les parcours terrestres marquaient le pas. Le parc vendéen observe aussi une nouvelle tendance : de plus en plus de visiteurs choisissent une activité à la journée plutôt qu'un pack combinant plusieurs expériences. *« Cette saison montre à quel point la météo peut modifier très rapidement les comportements de nos visiteurs. Notre enjeu est de pouvoir leur proposer une expérience attractive quelles que soient les conditions, sans dépendre d'un seul type d'activité »*, résume Armel Lancereau, dirigeant du Grand Défi. Pour lui, la diversité de l'offre s'est imposée comme le meilleur levier pour absorber ces variations.

La diversification fait ses preuves

Les chiffres confirment la stratégie engagée par le parc. Agrandi en 2026 avec seize nouveaux modules, l'Aquapark a accueilli 40.200 participants sur la saison, contre 34.000 en 2025, soit une progression de près de 18 %. Une hausse qui a permis de compenser le recul enregistré sur certaines activités terrestres pendant les épisodes de forte chaleur.

Autre motif de satisfaction, le mini-golf, ouvert pour la première fois cette année, a dépassé les prévisions avec 7.000 visiteurs. Le Squad Game, challenge collectif, confirme lui aussi son attractivité, notamment auprès des entreprises et des groupes, un public que le parc entend désormais développer. *« L'Aquapark nous a permis cette année de mieux absorber les journées de canicule. Mais notre stratégie n'est pas de miser uniquement sur l'aquatique. Nous devons conserver un panel d'activités suffisamment large pour rester attractifs lorsqu'il fait chaud, mais aussi lorsque les températures baissent. C'est cet équilibre qui doit nous permettre d'être plus résilients face aux variations météorologiques »*, précise Armel Lancereau.

Préparer le parc aux étés à venir

Au-delà du bilan chiffré, cette saison a conduit la direction à engager une réflexion de fond sur l'adaptation du site à la chaleur. Plusieurs pistes sont déjà identifiées pour les prochaines saisons : pérenniser l'offre aquatique, mais aussi faciliter la pratique des activités terrestres par forte chaleur grâce à l'installation de brumisateurs et à la plantation d'arbres pour créer de nouvelles zones d'ombre. La forêt elle-même, fragilisée par les épisodes de canicule, fait l'objet d'une attention particulière : le parc prévoit de développer les cheminements balisés pour limiter le piétinement des racines, et poursuit ses recherches sur des techniques de construction moins dépendantes des arbres comme supports. Le Grand Défi souhaite enfin formaliser un protocole de protection de ses équipes lors des pics de chaleur, dans la continuité du dispositif de vigilance jaune, orange et rouge déployé cet été.

La saison n'est pas terminée pour autant. Ouvert les mercredis et week-ends, le parc prépare déjà les vacances de la Toussaint, avec la traditionnelle chasse aux trésors d'Halloween en forêt et une nouveauté, le Battle Quiz, dans une salle entièrement décorée pour l'occasion. De quoi mesurer, saison après saison, comment un site de pleine nature apprend à composer avec un climat qui ne cesse, lui aussi, de se réinventer.



La structure aquatique vendéenne table sur une adaptation de ses offres pour contrecarrer les contraintes climatiques et satisfaire les attentes des visiteurs. *SCGD*

Vincent GAUTIER

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Loire - Atlantique

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2625**205**

LIQUIDATION - MULTI TRAVAUX DEPANNAGES

MULTI TRAVAUX DEPANNAGES

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
5 RUE DE CHAMPELOMOT
ZA DU PLADREAU
44420 PIRIAC SUR MER
Siège de liquidation :
5 RUE DU CHAMPELOMOT
ZA DU PLADREAU
44420 PIRIAC SUR MER
503 842 098 RCS SAINT NAZAIRE

Aux termes d'une décision en date du 15 août 2026 au 5 RUE DU CHAMPELOMOT, ZA DU PLADREAU, 44420 PIRIAC SUR MER, l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe MORIOU, demeurant 5 RUE DU CHAMPELOMOT, ZA DU PLADREAU 44420 PIRIAC SUR MER, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur.

A2625**367**

MUNICA OUEST
Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 14 800 euros
Siège social et de liquidation : 37 rue Méllier
44100 NANTES
431 563 329 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2020 à NANTES, l'associé unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Franck PATIN, demeurant 37 rue Méllier - 44100 NANTES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur

CONSTITUTIONS

A2625**619**

Avis de constitution

Suivant acte sous seings privés en date du 22/09/2026, il a été constitué sous la dénomination **HOLDING ECLA** une société par actions simplifiée, régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :

SIEGE SOCIAL : 10 bis La Blancheterie 44690 CHATEAU-THEBAUD

OBJET : la souscription, l'acquisition, la gestion et la transmission de toutes valeurs mobilières et de tous droits sociaux ; l'activité de société de portefeuille, la prise de participations dans toutes sociétés de quelque forme que ce soit et quel que soit leur objet, la gestion directe ou indirecte de ces participations ainsi que de tous portefeuilles d'actions, de parts ou d'obligations ; la prise de participation dans toutes opérations immobilières

DUREE : 50 années à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES

CAPITAL SOCIAL : le capital social a été fixé à la somme de 1 000 €

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Cyril MARTIN, demeurant 10 bis La Blancheterie 44690 CHATEAU-THEBAUD

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROITS DE VOTE : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix.

CESSION D'ACTIONS ET AGREMENT : les actions de la société ne peuvent être cédées à titre onéreux, y compris entre associés, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts des actions.

IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS de NANTES.

Pour avis et mention.

A2625**570**

Avis de constitution

FORME SOCIALE : Société civile immobilière régie par les dispositions du Titre IX du Livre III du Code Civil

DENOMINATION SOCIALE : MIJALO

STATUTS : acte sous seings privés en date du 22/09/2026

SIEGE SOCIAL : MONTBERT (44140) 16 Bis rue des Champs Brossard

OBJET SOCIAL : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ; la prise de participation dans toutes opérations immobilières ; la souscription de toutes valeurs mobilières à caractère immobilier

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES

CAPITAL SOCIAL : 487 000 euros

GERANCE :

- Monsieur Mathieu LOREAU, demeurant à MONTBERT (44140) 74 rue des Grands Fiefs
- Madame Carole BOUCHEZ, demeurant à MONTBERT (44140) 74 rue des Grands Fiefs

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :

agrément requis dans tous les cas, et obtenu par la collectivité des associés représentant plus des deux tiers des parts sociales

La Gérance

A2625**336**

CONSTITUTION - EURL KL MOTOR'S

KL MOTOR'S

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 236 LA CROIX LONGUE
44410 ST LYPHARD

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 11 septembre 2026, à SAINT-LYPHARD il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : **KL MOTOR'S**. Siège social : 236 LA CROIX LONGUE, 44410 ST LYPHARD. Objet social : L' exploitation d'un garage automobile, toute activité de mécanique automobile, de vente de véhicules neufs et d'occasions, et de vente de tous produits et articles liés à la profession. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros. Gérance : Monsieur Kévin LE BOHEC, demeurant 7 PLACE DE L'ABBE LOISEAU, 44350 GUERANDE, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE.

Pour avis
La Gérance

MODIFICATIONS

A2625**464**

VIBEO PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
22 Rue du Bois de Barre
44100 NANTES
Ci-après transféré :
26 Boulevard Stalingrad
44000 NANTES
508 304 375 RCS NANTES

Aux termes des décisions de l'associé unique de la société VIBEO PARTICIPATIONS en date du 18.09.2026, il a été décidé de transférer à compter du 01.10.2026, le siège social sis 22 Rue du Bois de Barre 44100 NANTES au 26 Boulevard Stalingrad 44000 NANTES. L'article 4 SIEGE SOCIAL des statuts a été modifié en conséquence. Inscription modificative au R.C.S. de NANTES.

POUR AVIS,
LE PRESIDENT

A2625**661**

GAYA AVOCATS
122 rue du Château d'Orgemont
49000 ANGERS
02 41 33 56 00
mail : juridique@gaya-avocats.fr

DU FAS (en cours de modification)

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital social de 32 400,00 €
Siège social : 2 La Tressoudière
44850 SAINT-MARS-DU-DÉSERT
(en cours de modification)
441 030 236 RCS NANTES

Suivant les décisions du 22 juillet 2026, l'associé unique de la Société LES EMERAUDES a modifié la dénomination sociale de la société en celle de «DU FAS» et décidé le transfert du siège social de La Janvrais - 44850 SAINT-MARS-DU-DÉSERT au 2 La Tressoudière - 44850 SAINT-MARS-DU-DESERT. Les articles 3 et 4 ont été modifiés en conséquence. Pour avis.

A2625**488**

APROJURIS CONSEILS

Société OCEANIS INGENIERIE

Société par actions simplifiée
au capital de 39 636 euros
Siège social : 38 rue Louis Pasteur
44550 MONTOIR DE BRETAGNE
RCS SAINT NAZAIRE : 950 445 619

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 23 juin 2026, les associés, statuant conformément aux dispositions de l'article L.227-1 du Code de Commerce, ont décidé le maintien des activités de la société.

A2625**335**

Démission de co-gérant

La société civile immobilière dénommée «**DE LA PIERRE**», au capital de 1.000,00 euros, ayant son siège social à SAFFRE (44390), 20, rue du Bois de la Bottine et immatriculée au RCS de NANTES sous le n°980073399.

Suivant acte reçu par Maître BALLEREAU, notaire à NOZAY (44170), 13, route de Nantes, le 18 septembre 2026, il a été pris acte de la démission de Monsieur Mathieu VIREY, demeurant à NOZAY (44170), 104 Sainte Anne de Beaulieu, en tant que co-gérant avec effet au 18 septembre 2026.

De ce fait, Monsieur Michaël ESNAULT, demeurant à SAFFRE (44390), 4, lieu-dit La Morrhonnaie, reste seul gérant.

Pour avis,
La gérance.

A2625**417**

TRANSFERT DE SIEGE NV GTC - ANBERO

ANBERO

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 11 PLACE DE LA LIBERTE
92250 LA GARENNE COLOMBES
483 572 681 RCS NANTERRE

Aux termes d'une délibération en date du 01 septembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL ANBERO a décidé de transférer le siège social du 11 PLACE DE LA LIBERTE, 92250 LA GARENNE COLOMBES au 3 QUAI RAGEOT DE LA TOUCHE 44500 LA BAULE à compter du 01 septembre 2026, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 483 572 681 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE. Gérance : Monsieur Bernard ROULLAND, demeurant 3 QUAI RAGEOT DE LA TOUCHE 44500 LA BAULE.

Pour avis La Gérance.

A2624**359**

AIGL

52 Route de l'Ile
44320 FROSSAY

AIGL
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 52 Route de l'Ile
44320 FROSSAY
953 512 431 RCS ST NAZAIRE

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

- statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, il n'y a pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
Le Président

A2625**165**

SCI MIR au capital de 304,90 euros. Siège social : 13 Place de la république 44470 THOUARE SUR LOIRE Immatriculé 393 648 597 RCS NANTES Aux termes des décisions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01 072026, il a été pris acte des modifications suivantes à compter du 01 07 2026 Changement d'adresse du gérant : L'adresse de Monsieur Marc ROMEFORT gérant, a été transférée du 2 Rue de la malnoue 44470 Thouaré sur Loire au 1 Chemin de Broel 56370 SARZEAU. En conséquence, l'article 13 des statuts relatif à la gérance des statuts a été modifié. Désignation d'un bénéficiaire effectif. Pour avis et mention, La gérance.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

FONDS DE COMMERCE

A2624**997**

Notaire

SELARL BENOÎT HUNAULT
3 rue Joseph Hervouët
44110 CHATEAUBRIANT

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Aude DEBROIZE-VILOCET, notaire au sein de la SELARL dénommée «Benoît HUNAULT NOTAIRE», titulaire de l'office notarial n°44057, dont le siège social est à CHATEAUBRIANT (44110) 3 rue Joseph Hervouët, le 15/09/2026, enregistré le 18/09/2026 au SPFE de NANTES, sous le numéro 2026 N 04142,

La société dénommée FRANCE FLEURS, SAS unipersonnelle au capital de 7622,45 €, ayant son siège social à CHATEAUBRIANT (44110) 11, place de la Motte, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 342 121 936, a vendu à :

La société dénommée MEADS 44, SARL au capital de 2500 €, ayant son siège social à CHATEAUBRIANT (44) 11, place de la Motte, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 107 939 035.

Un fonds de commerce de FLEURS ET FABRICATION DE BOUQUETS DE FLEURS SECHEES, exploité à CHATEAUBRIANT (44), 11 place de la Motte.

Moyennant le prix de CENT QUARANTE MILLE EUROS (140.000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour 118500,00 € et aux éléments corporels pour 21500,00 €.

Entrée en jouissance : 15/09/2026

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'office notarial susnommé à CHATEAUBRIANT (44144) 3 rue Joseph Hervouët, BP 155, où domicile a été élu dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales.

Pour avis,

DISSOLUTIONS

A2625**303**

APROJURIS CONSEILS

SOCIETE FORESTIERE DE CHASSE DU LAC DE GRAND LIEU

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 1 000 euros
Siège social :
18 route du Taillis des Landes
44860 SAINT-AIGNAN DE GRANDLIEU
RCS NANTES 899 372 114

L'assemblée générale extraordinaire en date du 17 juin 2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et du Code Civil.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bernard LE DOUJET, demeurant à SAINT-AIGNAN DE GRANDLIEU (44860) 18 route du Taillis des Landes, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social soit à SAINT-AIGNAN DE GRANDLIEU (44860) 18 route du Taillis des Landes, pour la correspondance ainsi que pour la notification des actes et documents.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Vendée

VENTES

A2625**525**

OCÉAN NOTAIRES & Conseils

Notaires associés
Saint Jean de Monts Noirmoutier en l'Ile
Saint-Gilles-Croix-de-Vie Soullans
Brétignolles-sur-Mer - Villeneuve-en-retz

VENTE PARCELLE BOISÉE

Droit de préférence
(Art. L. 331-19 et s. C. for.)

M. GUIOT Philippe demeurant à SAINT-COLOMBAN (44310) 8 le Bas Roquette et Mme Isabelle GUIOT demeurant à CORCOUE-SUR-LOGNE (44650) 1 impasse des Epis, envisagent de vente la parcelle boisée suivante : Comm. de CHALLANS, Fief du Moulin, sect. AP n°89., 98a58ca ; prix 30.000 € (hors frais et honoraires). Paiement comptant. Les propriétaires de parcelles contiguës ont 2 mois à compter de l'affichage en mairie pour exercer leur droit de préférence par LRAR ou acte de commissaire de justice auprès de Maître Amélie CARNIS (SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE 85800 10 rue des Vergers d'Eole - 0251559153).

Pour insertion.
Le Notaire.

FONDS DE COMMERCE

A2625**384**

adecia
Les experts engagés des dirigeants

CESSION DE FONDS ARTISANAL ET COMMERCIAL

Suivant acte sous signature privée en date du 1er septembre 2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de VENDEE le 03/09/2026 Dossier 2026 00052232 référence 8504P01 2026 A 02402, la Société **LAURENT GUIBERT**, société à responsabilité limitée au capital de 100 000,00 euros, dont le siège social est situé 59 bis rue Amiral Duchaffault (La Guyonnière), 85600 MONTAIGU VENDEE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro SIREN 512 727 843, représentée par Monsieur Laurent GUIBERT, Gérant, a cédé à la société la société **ETABLISSEMENT FAUCHET**, société par actions simplifiée au capital de 105 000,00 euros, dont le siège social est situé 11 rue du Rocher 85140 CHAUCHE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro SIREN 394 622 898, représentée par la société KIKAN INVEST, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Christian FAUCHET son gérant, le Fonds artisanal et commercial «Plomberie, chauffage, climatisation, isolation, installations sanitaires, travaux de zinguerie et d'électricité» sis 59 bis rue Amiral Duchaffault (La Guyonnière) 85600 MONTAIGU VENDEE, moyennant le prix de 65 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er septembre 2026. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, à l'adresse du Fonds cédé au 59 bis rue Amiral Duchaffault (La Guyonnière) 85600 MONTAIGU VENDEE.

Pour avis.

TESTAMENT

A2625**226**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 27 mai 2020, **Monsieur Gilles Jean Auguste Eugène PERRAUDEAU**, en son vivant retraité, demeurant à MACHE (85190) 1 rue des Bleuets.

Né à MACHE (85190), le 26 juillet 1932.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

Décédé à LA ROCHE-SUR-YON (85000) (FRANCE), le 18 mars 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Karine BULTEAU, Notaire Associée de la société d'exercice libéral par actions simplifiée «Not'A Vie 85» exerçant à MONTAIGU-VENDEE (85600), 12 Rue Alfred de Vigny, le 25 mai 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Karine BULTEAU, notaire à MONTAIGU-VENDEE (85600), 12 Rue Alfred de Vigny, référence CRPCEN : 85127, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de LES SABLES D'OLONNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2619**670**

Notaires

SCP PRAUD - HUVELIN-ROUSSEAU - PETIT - SENG Notaires Associés
à BEAUVOIR SUR MER (85)
3 rue de la Petite Gare
Bureau de CHALLANS (85)
6 Place Galilée

LA PARATA

SARL en liquidation au capital de 5.000 €
Siège social : Les Terres Noires
85710 LA GARNACHE
891 761 744 RCS LA ROCHE SUR YON

L'assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2025 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis,
Le Liquidateur

A2624**945**

gecpo

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PLIMARINE

SCI en liquidation
au capital social de 1 000 Euros
Siège social :
13 impasse Théodore Géricault
85180 Les Sables d'Olonne
RCS La Roche sur yon n° 982 472 888

L'Assemblée générale extraordinaire du 31 juillet 2026, a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 juillet 2026. La société sera radiée au RCS de la Roche sur yon.

Pour avis.

MODIFICATIONS

A2625**355**

CERFRANCE entreprendre, ensemble

PRESSING COTE DE LUMIERE

SARL au Capital de 5 000 euros
Siège Social : 1 rue Nationale
85750 ANGLES
RCS LA ROCHE SUR YON
N° 922 286 521

AVIS DE NON DISSOLUTION

Suivant AGE du 29 octobre 2025, l'associée unique, statuant selon l'art. L223-42 CCom, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de procéder à la dissolution de la société.

Le dépôt des actes sera effectué auprès du RCS de LA ROCHE SUR YON.

La gérante

A2625**184**

SCI DU MOULIN ROUGE

Siège social : 500 Le Brûlot de Saint Mars
85000 LA ROCHE SUR YON
481.918.126 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Suivant acte unanime du 15 septembre 2026, les associés ont transféré le siège social de la Société de : 500 Le Brûlot de Saint Mars 85000 LA ROCHE SUR YON à : 8 Boulevard de Lattre de Tassigny 85180 LES SABLES D'OLONNE, et ce à compter du 15 septembre 2026. Les statuts seront modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS : LA ROCHE SUR YON

Pour avis.

DISSOLUTIONS

A2625**410**

SCP PRAUD HUVELIN-ROUSSEAU PETIT SENG
Notaires associés à
BEAUVOIR SUR MER (85),
3 rue de la Petite Gare
Bureau de CHALLANS (85), 6 Place Galilée

PROSPER

Société Civile en liquidation
au capital de 1.000 €
Siège social : 6 rue Henri Becquerel
85300 CHALLANS
924 952 864 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 4 juin 2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société avec effet à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

Monsieur Sébastien KERAMDI, demeurant à CHALLANS (85), 15 chemin de la Foudrière, a été nommé en qualité de liquidateur.

Le siège de la liquidation a été fixé à CHALLANS (85), 6 rue Henri Becquerel.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON (85).

Pour avis,
Le Liquidateur

A2625**409**

VRIGNAUD RENAUD

SARL au capital de 5.000,00€
en liquidation
Siège social :
SAINT-JEAN-DE-MONTS (85160)
30 rue de Notre Dame
521830232 RCS LA ROCHE-SUR-YON

Par décisions des associés du 20 septembre 2026, la société a été dissoute par anticipation à compter du même jour.

M. Renaud VRIGNAUD demeurant à SAINT-JEAN-DE-MONTS (85160) 30 rue de Notre Dame, a accepté les fonctions de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation reste fixé à SAINT-JEAN-DE-MONTS (85160) 30 rue de Notre Dame. La correspondance et les actes et documents concernant la liquidation devront être adressés et notifiés à cette adresse.

Mention sera faite au RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour parution. Le liquidateur.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2625**466**

SELAS NOT'A VIE 85
NOTAIRES ASSOCIÉS
au POIRÉ SUR VIE (85170)
2 rue des Landes

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Lucie MARTINEAU, Notaire Associée de la SELAS «Not'A Vie 85», titulaire d'un Office Notarial à 85170 LE POIRÉ SUR VIE, 2 rue des Landes, CRPCEN 85078, le 16 septembre 2026, M. Luc Michel Claude BETHUS né à SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE (85800) le 23 août 1965 et Mme Patricia Marie-Thérèse Liliane PILET, née à LES SABLES-D'OLONNE (85100) le 28 novembre 1967, demeurant ensemble à COEX (85220) 18 Chemin de l'Eponge, mariés à la mairie de LES ACHARDS (85150) le 10 juin 1989 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont aménagé leur régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux. Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

A2625**070**

Notaires

SCP Cédric O'NEILL,
Delphine LAGRUE
Julien SAINLOT
SCP titulaire d'un office notarial
2 Quai Nord du Port
85400 LUCON
RCS LA ROCHE SUR YON
n°788 374 544

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Cédric O'NEILL , Notaire, membre de la Société dénommée «Cédric O'NEILL, Delphine LAGRUE et Julien SAINLOT, notaires associés, société civile professionnelle, titulaire d'un Office Notarial» à LUÇON (Vendée), 2 Quai Nord du Port , CRPCEN 85088 , le 9 septembre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Claude Séraphin Armand Henri **CHEVALLIER**, retraité, époux de Madame Lucette Marie Marthe **LAMY**, demeurant à SAINTE-HERMINE (85210) 326 route de la Roche-sur-Yon.

Né à LES MAGNILS-REIGNIERS (85400) le 7 juin 1944.

Marié à la mairie de VINON (18300) le 19 mars 1966 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Lucette Marie Marthe LAMY, retraitée, épouse de Monsieur Claude Séraphin Armand Henri CHEVALLIER, demeurant à SAINTE-HERMINE (85210) 326 route de la Roche-sur-Yon.

Née à JALOGNES (18300) le 28 juillet 1947.

Mariée à la mairie de VINON (18300) le 19 mars 1966 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.



ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2625**299**

Préfet de la Vendée
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Implantation d'un parc éolien «Les Moinotières» -
Communes des Rives-d'Autise et de St-Hilaire-des-Loges

En exécution de l'arrêté préfectoral n°2026-DCPATE-539 du 16 septembre 2026 pris en application de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, la demande formulée par la SARL «IEL Exploitation 71», en vue d'obtenir l'autorisation environnementale pour construire et exploiter un parc éolien, situé sur les communes des Rives-d'Autise et de Saint-Hilaire-des-Loges, est soumise à enquête publique. Cette enquête publique se déroule du lundi 12 octobre 2026 à 14h00 (heure d'ouverture de l'enquête) au vendredi 13 novembre 2026 à 16h30 (heure de clôture de l'enquête), soit durant 33 jours consécutifs, en mairie des Rives-d'Autise (85), en mairie déléguée de Oulmes (85), en mairie de Saint-Hilaire-des-Loges (85) et en mairie de Saint-Pompain (79).

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier, contenant notamment l'étude d'impact et l'étude de dangers, est mis à disposition du public :

- en version papier en mairie des Rives-d'Autise (3 rue Aliénor d'Aquitaine, Nieul-sur-l'Autise, Rives-d'Autise), en mairie déléguée de Oulmes (7 rue Venise Verte, Oulmes, Rives-d'Autise), en mairie de Saint-Hilaire-des-Loges et en mairie de Saint-Pompain, tous les jours ouvrables aux heures habituelles d'ouverture de ces mairies au public, ainsi que pendant les permanences de la commission d'enquête ;
- en version numérique :
- sur le site internet comportant le registre dématérialisé à l'adresse https://www.registre-dematerialise.fr/7636/ ;
- sur le site internet des services de l'État en Vendée à l'adresse www.vendee.gouv.fr
(rubrique «Publications Enquêtes publiques» ; liste déroulante : commune des Rives-d'Autise) ;
- sur un poste informatique en mairie des Rives-d'Autise, siège de l'enquête, tous les jours ouvrables aux heures habituelles d'ouverture au public.

M. Jacky RAMBAUD, cadre EDF-GDF en retraite, Mme Anne-Claire MAUGRION, attachée territoriale en retraite, et M. Eric LANGLOIS, général de division de gendarmerie (2S), sont nommés respectivement président de la commission d'enquête et membres de cette commission, par le président du tribunal administratif de Nantes pour procéder à l'enquête. M. Jean-Jacques Ferré, attaché principal retraité de l'administration DDTM, est désigné commissaire enquêteur suppléant pour la même enquête.

La commission d'enquête recevra en personne les observations du public, écrites ou orales :

- lundi 12 octobre 2026 de 14h00 (heure d'ouverture de l'enquête) à 17h30 en mairie de Rives-d'Autise ;
- mardi 20 octobre 2026 de 9h00 à 12h30 en mairie déléguée de Oulmes ;
- vendredi 23 octobre 2026 de 9h30 à 12h30 en mairie de Saint-Hilaire-des-Loges ;
- mercredi 28 octobre 2026 de 14h00 à 17h00 en mairie de Saint-Pompain ;
- mercredi 4 novembre 2026 de 9h30 à 12h30 en mairie de Saint-Hilaire-des-Loges ;
- vendredi 13 novembre 2026 de 13h30 à 16h30 (heure de clôture de l'enquête) en mairie des Rives-d'Autise.

Le public pourra consigner ses observations et propositions de la manière suivante :

sur le registre dématérialisé sécurisé accessible à l'adresse https://www.registre-dematerialise.fr/7636/, ou à partir du lien disponible sur le site internet des services de l'État en Vendée (à l'adresse susmentionnée) ;
- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet en mairie des Rives-d'Autise, en mairie déléguée de Oulmes, en mairie de Saint-Hilaire-des-Loges et en mairie de Saint-Pompain aux jours et heures habituels d'ouverture de ces mairies au public ;
- par courriel à l'adresse enquete-publique-7636@registre-dematerialise.fr ;
- par courrier postal adressé à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête au siège de l'enquête : Mairie de Rives-d'Autise, Enquête publique parc éolien, 3 rue Aliénor d'Aquitaine, Nieul-sur-l'Autise, 85240 Rives-d'Autise.

L'ensemble des observations recueillies par voie électronique ou par courrier postal, et celles déposées sur les registres en mairies, seront mises en ligne sur le registre dématérialisé. Les données personnelles seront masquées, seuls les noms et prénoms seront visibles.

La note de présentation non-technique, les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers, l'avis de l'autorité environnementale, l'arrêté précité ainsi que le présent avis, sont consultables sur le site internet des services de l'État en Vendée (à l'adresse susmentionnée), 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée.

Des informations complémentaires sur le dossier peuvent être obtenues auprès de Mme Annaïg TREDAN (IEL Développement) par courriel annaig.tredan@iel-energie.com, ou par téléphone au 02-30-96-02-18 / 07-56-38-76-95.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête en préfecture, en mairie de Rives-d'Autise, en mairie déléguée de Oulmes, en mairie de Saint-Hilaire-des-Loges et en mairie de Saint-Pompain, et sur le site internet des services de l'État en Vendée (à l'adresse susmentionnée), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le préfet de la Vendée statuera sur la demande d'autorisation environnementale. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est soit une autorisation assortie du respect de prescriptions soit un refus.





Destination Santé

Quand le muscle s'étire trop...

Comme son nom l'indique, l'élongation survient lorsqu'un muscle dépasse sa capacité normale d'étirement. Elle provoque alors des micro-déchirures des fibres musculaires et une réaction inflammatoire. À la différence du claquage, elle n'entraîne toutefois pas de rupture des fibres. La douleur apparaît brutalement, précisément au niveau du muscle concerné. Elle s'intensifie lors de sa contraction ou de son étirement. Dans ce cas, mieux vaut interrompre immédiatement l'effort et consulter son médecin pour confirmer le diagnostic et bénéficier d'une prise en charge adaptée. En attendant, le repos et l'application de glace peuvent contribuer à soulager la douleur.

Prédire les arrêts cardiaques 3 jours à l'avance grâce à la météo

Selon des chercheurs hongrois, les données météorologiques pourraient permettre d'anticiper jusqu'à trois jours à l'avance les périodes où les arrêts cardiaques risquent d'être plus nombreux. Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs ont analysé 114 000 arrêts cardiaques survenus hors de l'hôpital en Hongrie entre 2018 et 2023, en les croisant avec plusieurs paramètres météorologiques.

Le froid en cause

La baisse des températures apparaît comme l'un des principaux facteurs associés au risque : chaque diminution de 1 °C de la température moyenne correspondait à une hausse de 1,4 % du nombre quotidien d'arrêts cardiaques. En hiver, le risque apparaissait ainsi 18 % plus élevé qu'en été. Une chute de plus de 5 °C pourrait notamment constituer un signal d'alerte. Et l'effet ne serait pas immédiat : le nombre d'arrêts cardiaques pourrait augmenter jusqu'à trois jours après le changement de température. Pour les chercheurs, ces données pourraient à terme permettre aux services de santé d'anticiper les périodes de forte activité et d'adapter leurs moyens. Il ne s'agit donc pas de prédire l'arrêt cardiaque d'une personne, mais d'anticiper une hausse du nombre de cas à l'échelle d'une population.

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté L'information santé au quotidien

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Eloïse Legay - Thalie Images - FTV

Les Aventurières

Bienvenue chez les Séguret ! Françoise a toujours été une mère assez distante pour Juliette, aujourd'hui adulte, et est aussi de moins en moins présente pour son mari Jean-Pierre, alias JP. Tout change lorsque ce dernier est soudainement kidnappé. Françoise reçoit une vidéo dans laquelle le ravisseur exige un service en échange de la libération de JP : elle doit voler un manuscrit exposé aux archives nationales de Paris. Cet inventaire pourrait détenir des informations sur un célèbre tableau de Leonard de Vinci, *Léda et le Cygne*, disparu depuis trois siècles. Mais pourquoi demander cela à Françoise, simple hôtesse de l'air à la retraite ? Juliette va alors découvrir que ses parents lui ont menti toute sa vie pour cacher leur vrai métier : agents dans un département non officiel de restitution d'œuvres d'art ! Françoise va renouer avec son ancien travail et entraîner sa fille dans ses folles missions…

Les Aventurières est une série mêlant comédie, action et patrimoine, évoluant dans des lieux chargés d'histoire. La fiction aborde aussi les relations mère-fille conflictuelles puisque les deux héroïnes ne s'entendent pas. Les six épisodes possèdent surtout une grande dose d'humour grâce au personnage de Françoise, une retraitée très active qui n'a pas sa langue dans sa poche, jouée par Fanny Cottençon. L'actrice de 69 ans donne la réplique à Charlie Bruneau et Lionel Astier.

Lundi 28, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *Le Jour du Seigneur*
À l'occasion de la visite du pape en France, l'émission *Le Jour du seigneur* propose un numéro exceptionnel en direct de Lourdes. Léon XIV célèbrera la messe à 11 heures depuis la grande prairie du Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes.
Dimanche 27, France 2, dès 10 h 00

| *Sur le front*
On sait que la plupart de nos vêtements proviennent d'Asie mais on ignore qu'ils sont de plus en plus souvent livrés par avion ! De vieux appareils sont aujourd'hui utilisés pour acheminer nos colis, gratuitement ou à petits prix, malgré les hauts tarifs des transports aériens. *Sur le front* a mené l'enquête sur cette nouvelle économie.
Lundi 28, France 5, 21 h 05

| *Rendez-vous en terre inconnue*
Tony Parker est le nouvel invité de Laury Thilleman dans *Rendez-vous en terre inconnue*. L'ex-star de NBA a vécu une immersion loin de ses repères dans le sud-ouest de l'Angola, aux portes du désert du Namib. Il a partagé le quotidien des Ovakuvale, un peuple d'éleveurs semi-nomades, dépendant de la saison des pluies.
Mardi 29, France 2, 21 h 10

SAMEDI


Cassandre, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
THE VOICE KIDS
Présenté par Nikos Aliagas
23.30 Vendredi, tout est permis avec Arthur

FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
THE FLOOR, À LA CONQUÊTE DU SOL
Présenté par Cyril Féraud
23.30 Quelle époque !

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE
22.35 Cassandre, série

CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : PAU / LA ROCHELLE
Top 14. 4e journée.
22.55 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.10 Restore point, film

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
22.35 Échappées belles

M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.45 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LIBERTÉ, LA STATUE QUI VOULAIT CHANGER LE MONDE
22.25 Un opéra pour un empire, doc.

DIMANCHE


Chamboultout, France 2

TF1
21.10 FILM
L'HEUREUSE ÉLUE
22.55 Esprits criminels, série

FRANCE 2
21.10 FILM
CHAMBOULTOUT
22.50 Bis repetita, film

FRANCE 3
19.55 SPORT
CYCLISME : COURSE EN LIGNE ÉLITE MESSIEURS
22.00 Brokenwood, série

CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : TOULOUSE / MONTPELLIER
Top 14. 4e journée.
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 Saturday Night Live

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ - LE PROCÈS DE KLAUS BARBIE 10
22.45 Crimes contre l'humanité - Le procès de Klaus Barbie, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Présenté par Ophélie Meunier
23.10 Enquête exclusive

ARTE
21.00 FILM
LE PARRAIN III
Avec Al Pacino, Andy Garcia
23.40 « Gomorra », manifeste antimafia, doc.

LUNDI


Le mystère Henri Pick, France 3

TF1
20.35 SPORT
FOOTBALL : BELGIQUE / FRANCE
22.45 L'après match, mag.
23.10 New York, unité spéciale, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES AVENTURIÈRES
Avec Fanny Cottençon
22.45 Les aventurières, série

FRANCE 3
21.10 FILM
LE MYSTÈRE HENRI PICK
Avec Fabrice Luchini
22.50 La ligne bleue, doc.

CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 12
Avec Ritu Arya, Jacek Koman
21.55 Gourou, film

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
SUR LE FRONT
Vêtements : le tour du monde en 4 jours
22.55 C ce soir, mag.

M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré

ARTE
20.55 FILM
LE PRISONNIER D'ALCATRAZ
Avec Burt Lancaster
23.20 L'expérience, film

MARDI


9-1-1, M6

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.15 Une famille en or, jeu

FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE - TONY PARKER EN ANGOLA
22.55 Retour de terre inconnue - Tony Parker en Angola, doc.

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.45 La stagiaire, série

CANAL+
21.10 FILM
NUREMBERG
Avec Rami Malek
23.35 Super plan, mag.

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
GRIGNOTE-MOI SI TU PEUX, LES DESSOUS DE L'APÉRITIF
22.00 Sans alcool, la fête est-elle plus folle ?, doc.
22.55 C ce soir, mag.

M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 10
22.50 9-1-1, série

ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
L'EMPIRE LVMH
23.05 Musk, Bezos et les autres à la conquête de Mars, doc.

MERCREDI


Cette femme-là, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
Avec Justin Hartley
22.50 Tracker, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SŒURS
Avec Lola Dewaere
22.55 Tout pour Agnès, série

FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Présenté par Carole Gaessler
23.10 Enquêtes de région

CANAL+
21.10 DOCUMENTAIRE
LE GANG DES SOURIS VERTES
22.45 L'affaire Bojarski, film

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
Présenté par Augustin Trapenard
22.40 C ce soir, mag.

M6
21.10 MAGAZINE
CAUCHEMAR EN CUISINE
Présenté par Philippe Etchebest
22.55 Cauchemar en cuisine, mag.

ARTE
20.55 FILM
CETTE FEMME-LÀ 12
De Guillaume Nicloux
Avec Josiane Balasko, Éric Caravaca
22.35 La clef, film

JEUDI



Le grand concours, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND CONCOURS
Le Grand Concours Spécial
23.35 Le grand concours

FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête

FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À AMIENS
Avec Grégoire Bonnet
22.50 La France en vrai, doc.

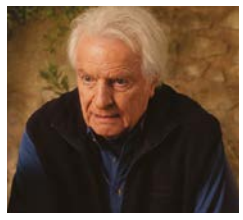
CANAL+
21.10 SÉRIE
CECI N'EST PAS UN CRIME
Avec Pierre Gervais
22.55 Ceci n'est pas un crime

FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
LES 5 VIES DE LA TERRE
Les plantes
L'homme
22.55 C ce soir, mag.

M6
21.10 MAGAZINE
RECHERCHE APPARTEMENT OU MAISON
23.10 Recherche appartement ou maison, mag.

ARTE
20.55 SÉRIE
CAMARADES
Avec Manon Kneusé
23.15 Un été sur le bitume, téléfilm

VENDREDI


Chers parents, Canal+

TF1
20.35 SPORT
FOOTBALL : FRANCE / ITALIE
Ligue des Nations
22.45 L'après match, mag.
23.10 Vendredi, tout est permis avec Arthur

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CAPITAINE MARLEAU
22.50 Capitaine Marleau

FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND BÊTISIER - 50 ANS DE RIRE
23.10 Belgomania, toute la Belgique qu'on aime !, doc.

CANAL+
21.10 FILM
CHERS PARENTS
22.35 Le crime du 3e étage, film

FRANCE 5
21.05 FILM
MONSIEUR HIRE 10
Avec Michel Blanc
22.25 Looking for Cézanne

M6
21.10 JEU
LA ROUE DE LA FORTUNE CÉLÉBRITÉS
23.25 La roue de la fortune célébrités, jeu

ARTE
20.55 TÉLÉFILM
LES VIEUX ESPIONS À CUBA
Avec Henry Hübchen
22.30 Les vieux espions vous saluent bien, film

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Édition spéciale - Visite du Pape en France ★★★



France Télévisions propose une édition spéciale pour la venue du pape Léon XIV en France. Le journal de 13 heures sera délocalisé à la Concorde. Plusieurs émissions seront présentées en direct, entre 13 h 30 et 17 heures, par Julian Bugier, Léa Salamé, Stéphane Bern et David Milliat. TF1 couvrira également l'événement dès 13 h 30. **Samedi 26, France 2, dès 13 h 00**

Caprice ★★

Clément, professeur des écoles, parvient à attirer l'attention d'Alicia, une sublime comédienne de théâtre, dont il est fan depuis des années. Après quelques rendez-vous courtois, l'actrice tombe sous son charme. L'enseignant est comblé mais il doit aussi gérer l'omniprésence de Caprice, une pétillante jeune femme au caractère bien trempé, qui s'est violemment entichée de lui… **Samedi 26, France 4, 21 h 00**

L'Heureuse Élue ★★

Benoît a toujours pu compter sur la fortune de ses parents pour profiter de la vie… jusqu'au jour où ces derniers décident de lui couper les vivres ! Endetté, il leur annonce donc qu'il va se marier, espérant empocher l'argent des noces. Mais la chauffeuse Uber, choisie en dernière minute pour jouer sa dulcinée, détonne par son franc-parler, ses gaffes et ses manières de banlieue… Lionel Erdogan forme un drôle de couple avec Camille Lellouche. **Dimanche 27, TF1, 21 h 10**

Chamboultout ★★



Béatrice (Alexandra Lamy) est une femme rayonnante à qui tout semble sourire. Pourtant, cela n'a pas toujours été le cas. Cinq ans plus tôt, son mari Frédéric (José Garcia) a été victime d'un accident de voiture au cours duquel il a perdu la vue. Peinant à se confier oralement, Béatrice se lance dans la rédaction d'un livre sur les épreuves qu'elle et Frédéric ont traversées depuis le drame. **Dimanche 27, France 2, 21 h 10**

Le Mystère Henri Pick ★★

Dans une vieille bibliothèque, une éditrice découvre un mystérieux manuscrit, qu'elle décide de publier. *Les Dernières Heures d'une histoire d'amour* est signé par un certain Henri Pick, un pizzaïolo décédé deux ans plus tôt, dont la famille ignorait tout de cette activité parallèle. L'ouvrage devient un best-seller mais Jean-Michel Rouche (Fabrice Luchini), un célèbre critique, doute de la paternité de ce roman. **Lundi 28, France 3, 21 h 10**

Nuremberg ★★

Pour les 80 ans du procès de Nuremberg, le réalisateur James Vanderbilt a mis en scène cette juridiction historique dans un film. Il a suivi le travail du psychiatre américain Douglas Kelley (Rami Malek), chargé d'évaluer la condition physique et mentale des accusés et de déterminer s'ils sont aptes à être jugés. Sa confrontation avec Hermann Göring (Russel Crowe), le bras droit d'Hitler, se transforme en une redoutable bataille psychologique… **Mardi 29, Canal+, 21 h 10**

Cauchemar en cuisine ★★



Philippe Etchebest se rend à Agde pour aider un restaurateur en difficulté. Propriétaire d'une crêperie près de la mer, Frédéric a, sur le papier, tout ce qu'il faut pour réussir. Pourtant, l'établissement peine à attirer les clients. Appelé en renfort, le chef comprend très vite que les problèmes ne viennent pas seulement de la cuisine et de la gestion mais de l'attitude de Frédéric. **Mercredi 30, M6, 21 h 10**

Meurtres à Amiens ★

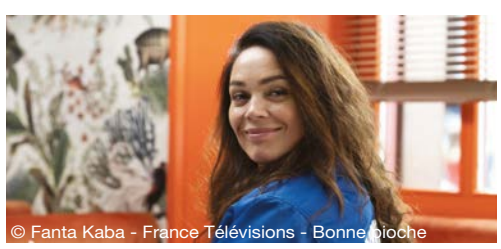
France 3 rediffuse cet épisode tourné à Amiens, avec Grégoire Bonnet et Joyce Bibring. Louis Monet doit enquêter sur la mort mystérieuse de Charlotte Jelenski, une femme passionnée par l'œuvre de Jules Verne qui souhaitait ouvrir un parc d'attractions autour de l'univers de l'écrivain. Son corps a été retrouvé flottant sur une nacelle de manège en forme de *Nautilus*. **Jeudi 1er, France 3, 21 h 10**

Le Grand Bêtisier - 50 ans de rire ★

De *L'École des fans* à *C à vous*, en passant par *Télématin* et *Intervilles*, *Le Grand Bêtisier* déroule cinquante ans de rire à la télévision. Chutes, lapsus, bafouillages, aléas du direct, bugs techniques ou encore fous rires incontrôlables amusent les petits comme les grands durant près de deux heures d'émission. Aux commandes de ce divertissement, Camille Cerf déambule dans le cadre exceptionnel du musée des arts forains de Paris. **Vendredi 2, France 3, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Sœurs


© Fanta Kaba - France Télévisions - Bonne pioche

Lola Dewaere voit double ! L'actrice campe des jumelles dans la minisérie inédite (en quatre épisodes) *Sœurs*, à voir dès mercredi sur France 2. Malgré leur ressemblance physique, Élisabeth et Élodie mènent deux vies plutôt opposées. La première est une avocate débordée, la seconde est tranquillement installée à la campagne. Quand Élodie se montre déprimée à la suite d'une rupture, Élisabeth lui propose de prendre sa place lors d'une fête professionnelle et d'échanger leurs vies le temps d'une soirée… où tout va basculer. Le lendemain, Élodie est tuée mais c'est évidemment Élisabeth qui était visée. Celle-ci continue alors de se faire passer pour sa sœur le temps de mener sa propre enquête. Nicolas Gob et Amaury de Crayencour figurent également au casting de ce thriller psychologique.

Mercredi 30, France 2, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Les Clarisses françaises d'Assise* À l'approche de la fête de Saint François d'Assise le 4 octobre, ce documentaire propose une plongée dans une communauté de clarisses présente depuis 110 ans sur la colline d'Assise au Monastère Sainte-Colette. ***Mercredi 30, 20 h 35***

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !

Grille de M.Malgras	Badoit y a sa source	Se dit d'une défense	Intention	Qui est appelée	Personnel	On s'en sert aux échecs	Epoux de Fatima	Relatif à l'os cubital	Lycurgue et Solon, par ex.
L'Apôtre des gentils →									
Imbécile →									
De même, dans des comptes →					Graisse / Brûlis				
Se jette dans la Baltique →							Auxiliaire / Artère →		
Possessif →			Epreuves / Dégâts →						
Admi-nistrés →						Médecin / Maréchal →			
A de belles couleurs →				Accueillit avec faveur →					
Fromage de Normandie →								Promis avec solennité	
Début d'aveu →				Repos du guerrier →					
Qui manque de grâce →							Conjonction / Symbole →		
Sur la rose des vents →						Où l'on ne risque rien →			
Traités avec égard →									

ACTEE
ALAIN
ARME
ATTENUANT
AUDITOIRE
CARDE
CONGEDIE
CONSONNE
CORNETTE
DECEVANTE
DISSUADER
ECIMEE
EFFECTIVE
ELIMEE
EMACIEE
EUDE
FABLE
GALOPEUSE
JALE
JAPONAIS
LANDAISE
LOBE
LOISIBLE
MEDISANTE
MINISTRE
OBEISSANT
OPERATION
OSER
PAILLET
PEAN
POIL
PROFILE
PROFONDE
RATIONNE
REGALADE
RELIURE
RENARDE
ROUPILLON
SOUHAITEE
SOUMETTRE

À découvrir : un mot de 9 lettres

E	D	R	A	C	N	S	O	U	M	E	T	T	R	E
T	L	R	E	S	O	U	H	A	I	T	E	E	F	S
N	E	I	E	S	I	A	D	N	A	L	G	F	A	U
A	D	C	F	N	T	N	I	A	L	A	E	C	B	E
S	U	T	I	O	A	P	O	I	L	C	T	O	L	P
I	E	D	M	M	R	R	A	A	T	L	N	N	E	O
D	N	I	I	E	E	P	D	I	R	O	A	G	D	L
E	N	S	N	T	P	E	V	E	L	B	V	E	N	A
M	O	S	I	T	O	E	L	L	Z	E	E	D	O	G
A	I	U	S	E	I	I	I	B	E	I	C	I	F	E
C	T	A	T	N	U	P	R	T	I	S	E	E	O	E
I	A	D	R	R	U	E	C	E	G	S	D	A	R	M
E	R	E	E	O	J	A	P	O	N	A	I	S	P	I
E	M	R	R	C	O	N	S	O	N	N	E	O	N	L
E	E	A	T	T	E	N	U	A	N	T	J	A	L	E

SOLUTIONS

TZIGANE

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :



JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	■									
2						■				
3			■					■		
4					■					
5							■			
6		■						■		
7				■						
8					■				■	
9			■							
10								■		

MOTS CROISÉS

SUDOKU

	2					8		
		4		9			2	
	9	1	6					3
5	1			2	9	6		8
4			7					
					1			5
		8		3		5		
	7			4				6
		9				1		4

HORIZONTALEMENT

1. Dans le bain. 2. Fatiguée. Ville du Nevada. 3. Quelqu'un. Maladie tropicale. Article arabe. 4. Joindre. Chanceux. 5. Répète inlassablement. Abri. 6. L'amour de Tristan. Possessif. 7. Origine d'une dépêche funeste. Faire aussi bien. 8. Ancienne unité de compte chinoise. Dépôt de vin. 9. Symbole. Il modifie les clauses primitives. 10. Totale. Est parfois pipé.

VERTICALEMENT

I. Chien de mer. II. Outil du souffleur. On la passe à son successeur. III. Cactus. Aux couleurs de l'arc-en-ciel. IV. Film de Godard (sans l'article). Petit poème. V. Architecte américain. Issue. Tire son nom de sa forme. VI. Oter l'usage de la raison. VII. Elle baigne la Suisse normande. Historien français. VIII. Pronom. Abréviation routière. Prénom féminin. IX. Etat de ce qui est inutile. Abréviation religieuse. X. Dépendance mutuelle.

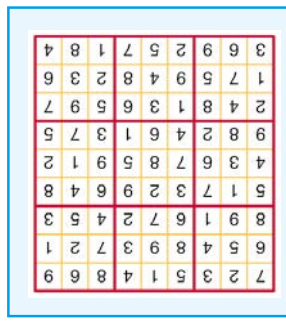
SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT

1. Compromis. **2.** Rasée. Reno. **3.** On. Plan. Al. **4.** Unir. Verni. **5.** Serine. Nid. **6.** Iseut. Ta. **7.** Ems. Egaler. **8.** Tael. Lie. **9.** Ti. Avenant. **10.** Entière. Dé.

VERTICALEMENT

I. Rousselle. **II.** Canne. Main. **III.** Os. Irisé. **IV.** Mépris. Lai. **V.** Pei. Née. Vé. **VI.** Aveugler. **VII.** Orne. Taine. **VIII.** Me. RN. Léa. **IX.** Inanité. ND. **X.** Solidarité



LIVRES EXPRESS

par Marc-Paul Lemay

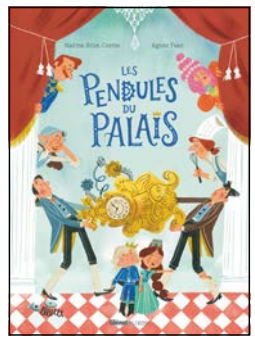


LES JEUNES EXPLORATEURS

Steph Davies (auteur)
& Violaine Leroy (illustratrice)

► Glénat Jeunesse collection Documentaires, 80 pages, 15,90 € **À partir de 6 ans**

Les grandes découvertes archéologiques et scientifiques qui ont marqué l'histoire n'ont pas toutes été faites par de vieux savants barbus. Certaines d'entre elles, et parmi les plus remarquables comme les manuscrits de la Mer Morte, la grotte de Lascaux ou encore une supernova, l'ont été par des enfants et des ados curieux. Ce livre retrace ainsi douze histoires de découvertes et trésors extraordinaires dont les « inventeurs avaient alors entre 4 et 14 ans.

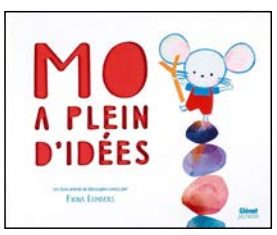


LES PENDULES DU PALAIS

Nadine Brun-Cosme (autrice)
& Agnès Yvan (illustratrice)

► Glénat Jeunesse, collection Album, 40 pages, 13,90 € **À partir de 5 ans**

Que de pendules dans ce palais ! Et comme elles ont tendance à faire grand bruit lorsqu'elles tombent, le petit prince obtient que toute pendule et tout réveil soient bannis. Mais comment s'organiser lorsqu'on n'a plus d'heure ? Et le vizir qui annonce sa visite ! Amusante et gentiment absurde au premier abord, on s'aperçoit qu'il existe bien des manières de savoir quoi faire et à quel moment. Y compris savoir prendre son temps.

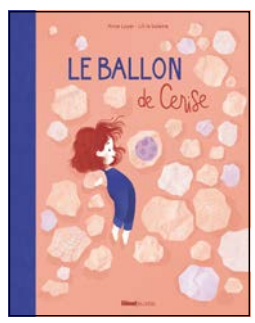


MO A PLEIN D'IDÉES

Fiona Lumbers

► Glénat Jeunesse, collection Albums animés, 32 pages, 12,90 € **À partir de 5 ans**

Mo, un petit souriceau, a perdu sa baguette à idées. Le voilà bien triste jusqu'à ce que le narrateur lui demande comment il s'en servait. C'était vraiment une baguette extraordinaire… mais finalement, la magie n'était-elle pas dans l'esprit de Mo plutôt que dans ce bout de bois ? Mo, comme les jeunes enfants, ne s'interdit rien et lâche la bride à son imagination. Un bel album à découpes et des illustrations hautes en couleurs pour un très joli livre.



LE BALLON DE CERISE

Anne Loyer (autrice)
& Lili la Baleine (illustratrice)

► Glénat Jeunesse, collection Maison Éliza, 32 pages, 13,50 € **À partir de 5 ans**

Cerise reçoit plein de poupées. Trop. D'autant plus qu'elle, elle veut un ballon, ou deux, ou plus ! Mais voilà, c'est une fille, donc ses parents lui refusent ce qu'elle souhaite et l'inonde de poupées. Jusqu'au jour où… Une jolie histoire, toute en légèreté, pour dénoncer et déjouer les stéréotypes de genre, adapté aux plus jeunes.

La Presse Hebdo Régionale

2ème marque de presse Française

AVEC + DE 24 MILLIONS DE LECTEURS
ON NE SE SENT JAMAIS TOTALEMENT SEUL !



© Mise en page Studio aloura |Source données ACPM One next global S1 2024 | Photos Freepik

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

et l'ensemble des 240 titres et 150 sites de proximité

ESPACE PRESSE PHR PHEBDOMADAIRE RÉGIONALE

Économie L'envolée des cours du pétrole depuis le blocage d'Ormuz pèse sur le quotidien des Français, notamment des ménages modestes qui dépendent de la voiture pour le travail. Portrait d'une France entre grogne, débrouille et transition.

La France s'enfonce dans la crise des carburants



Se déplacer ou se nourrir : un choix auquel de plus en plus de personnes sont confrontées. *Ph.Ugo AMEZ*

Yveline s'est arrêtée à une station-service, à Clamart (Hauts-de-Seine), le long d'une interminable avenue qui s'enfonce dans la banlieue. La jauge de sa Renault Captur est loin d'être à zéro. Mais cette infirmière à la retraite préfère remplir dès à présent le réservoir. *« Des fois que le carburant vienne à manquer. Ou que le prix augmente encore de 20 centimes. »* La crise pétrolière ? *« C'est un sujet d'angoisse. »* Pas tant pour elle-même, qui fait *« un plein tous les deux mois »*. Mais pour tous ces foyers dépendants du pétrole qui, *« à Noël, devront choisir entre les cadeaux des enfants et le trajet pour aller voir la grand-mère »*. Le sujet est dans tous les esprits : *« Avant, tu rencontrais quelqu'un, tu lui demandais : « Comment ça va ? » Maintenant, c'est tout de suite : « T'as vu les prix de l'essence ? » »*

À la pompe voisine, Kévin n'en croit pas ses yeux. *« Oh, ça fait mal ! »* Ce moniteur d'auto-école, à son compte, a beau payer *« 130 € de plein tous les deux jours »* et s'approvisionner chez Total qui a gelé ses tarifs, il ne s'habitue pas à un diesel facturé 2,25 € le litre (contre 1,70 € avant la guerre en Iran). Il y a aussi Antoine, ingénieur, qui après avoir fait le plein pour le week-end rentre chez lui enfourcher son vélo pour aller travailler. Ou Sarra, mère au foyer, deux enfants en bas âge à l'arrière de sa voiture, qui privilégie de plus en plus les transports en commun, même si les liaisons de banlieue à banlieue ne sont pas toujours faciles.

Un garage solidaire témoin de la précarité énergétique

Mais c'est un coup de fil à Solidarauto 49, à Trélazé (Maine-et-Loire), qui renseigne le mieux sur les conséquences sociales des tarifs stratosphériques des carburants. La clientèle de ce garage solidaire – qui loue et répare des véhicules à prix modiques – était longtemps constituée de bénéficiaires du RSA, de saisonniers, de chômeurs. Depuis peu, Damiens Boutonnat, le chef d'atelier, voit aussi arriver des membres des classes moyennes, et même des cadres. *« On travaille pour payer le carburant, on paie le carburant pour travailler. C'est le serpent qui se mord la queue. »* En 2018, lui-même avait pris part au mouvement des gilets jaunes et se demande quand la colère va exploser. *« Les gens sont perdus, certains seraient prêts à se mobiliser, beaucoup se demandent à quoi bon »*, assure-t-il. Le chef d'atelier a la chance d'habiter à cinq minutes de son boulot, mais il comprend ce client qui, l'autre jour, lui a annoncé qu'il abandonnait son emploi dans un entrepôt logistique, à 40 km de son domicile. *« La quarantaine, père de famille, il gagne 1.500 €. En mettant dans la balance le budget carburant qui a explosé, le coût des réparations, les déplacements, la fatigue, il se rend compte que c'est plus rentable de rester chez lui, à toucher le chômage. »*

Un *« gâchis »*, soupire Damiens Boutonnat. *« Ce gars trouvera peut-être un emploi en télétravail. Ou alors, il faudra qu'il déménage. Là où il habite, loin de tout, y a pas de boulot. » « Nos équipes reçoivent les appels à l'aide de personnes en emploi qui ne parviennent plus à acheter du carburant pour se rendre au boulot »*, alerte aussi Anne-Claire Maho, chargée du plaidoyer transition écologique au Secours catholique. L'an dernier, son organisation a versé 800.000 € d'aides à la mobilité.

Des dispositifs d'aide insuffisants

Il y a également les dispositifs lancés par l'État, de l'indemnité gros rouleurs (un chèque de 100 € pour les actifs utilisant leur voiture pour aller travailler) au leasing social (qui permet aux ménages modestes de louer un véhicule électrique à moins de 200 € par mois). Mais parce qu'ils ne sont pas toujours connus ou suscitent de la méfiance – *« pas évident de se projeter dans la location d'une voiture électrique neuve quand on a déjà des factures impayées »* –, ils n'atteignent pas toujours leur cible. *« Avec la hausse des prix à la pompe, une part croissante de la population doit effectuer un choix douloureux : se nourrir ou se déplacer »*, conclut Anne-Claire Maho.

Éloignés des centres-villes et des transports en commun, les ménages ruraux sont en première ligne. En 2021, l'Insee avait calculé que *« 2,2 millions de ménages, soit 10,6 % des ménages propriétaires d'une voiture, ont dépensé plus d'un mois de leurs revenus annuels en carburant »*. En projetant ces chiffres sur les niveaux du carburant du printemps 2026, l'institut statistique estime que ces ménages, *« surreprésentés dans le rural »*, sont deux fois plus nombreux.

La voiture au cœur du débat présidentiel

La bonne nouvelle, se félicite Pierre Chasseray, délégué général de l'association 40 millions d'automobilistes, c'est que *« pour la première fois, la bagnole sera au cœur d'une campagne présidentielle »*. Il a lancé une pétition en ligne pour exiger une baisse des taxes sur les carburants. Son argumentaire est bien rodé : *« Des carburants très chers, c'est moins d'argent pour les autres postes de consommation, donc un coup porté à la croissance et par conséquent aux finances publiques. Cela génère de l'inflation, qui appelle une montée des taux d'intérêt, et donc une augmentation de la dette »*, relate-t-il.

Entre le blocage des marges des raffineurs, la baisse de la TVA à la pompe ou la taxation des superprofits des pétroliers, les candidats ne manquent pas de propositions. Mais l'enjeu sera de voir plus loin que l'issue du scrutin. Alors que le prix du baril de pétrole a repassé les 100 dollars (87 €) début septembre, dopé par le regain des tensions dans le golfe Persique et le blocage du détroit de Bab Al-Mandeb au Yémen, les analystes sont formels : *« Il va falloir s'habituer à vivre avec un pétrole élevé, et plus encore les tarifs des produits raffinés »*, estime Cécile Maisonneuve, experte associée à l'Institut Montaigne.

« Quand bien même les guerres en Iran et en Ukraine devaient cesser, quand bien même on devait ici et là parvenir à des garanties de paix, hautement improbables, il s'agirait de restaurer l'outil industriel de raffinage, largement endommagé par ces conflits », poursuit la spécialiste de l'énergie. *« Ce serait l'affaire de longs mois, voire d'années. »*

Une dépendance structurelle difficile à surmonter

Les Européens, qui depuis 2009 ont réduit de 20 % leurs capacités de raffinage, n'ont guère d'autre choix que de subir. La France n'échappe pas à cette relative impuissance : *« Elle disposait de 24 raffineries dans les années 1970. Elle n'en compte plus que six, pour certaines contrôlées par des fonds d'investissement, sur lesquels le gouvernement n'a aucune prise »*, précise Cécile Maisonneuve.

Pouvoir d'achat, confrontations géopolitiques, stratégie ou absence de stratégie industrielle… Les réalités s'entrechoquent et conduisent l'experte à interroger : *« Veut-on vraiment continuer de dépendre, pour notre énergie, de dirigeants étrangers belliqueux, imprévisibles, qui ne nous aiment pas ? »*

« On a construit notre mobilité sur une énergie dont on ne maîtrise ni la production, ni l'approvisionnement, ni le prix », abonde Laurent Hecquet, directeur de l'Observatoire des experts de la mobilité. *« Cette crise nous invite à accélérer sur la voie de la transition. »* Avec un obstacle qu'il ne sous-estime pas : *« Paradoxalement, ceux qui auraient le plus intérêt à réduire leur dépendance aux carburants sont aussi ceux qui ont le plus de mal à financer un passage à l'électrique. »*

Denis PEIRON

Relations internationales La visite de Léon XIV en France s'inscrit dans une longue histoire de déplacements pontificaux dans l'Hexagone.

Pourquoi les papes visitent-ils tant la France ?



Une banderole annonce la venue de Léon XIV à Metz le 28 septembre. *Alexandre Marchi/MAXPPP*

Depuis quand et pourquoi les papes voyagent-ils en France ?

Le voyage de Léon XIV est le douzième d'un pape en France depuis le concile Vatican II, ce qui fait de notre pays le plus visité par les papes. Si les voyages pontificaux modernes ont débuté sous le pontificat de Paul VI, Jean-Paul II, le premier, a établi à travers ses huit déplacements un lien spécifique avec la France dès 1980. Outre son intérêt pour la fille aînée de l'Église qu'il a exhortée à se rappeler des promesses de son baptême dans son célèbre appel du Bourget le 1er juin 1980 , l'intérêt pour lui était *« d'associer la diplomatie du Vatican aux grandes orientations de celle de la France, qui commençait à s'affirmer comme une grande puissance européenne, notamment à travers son opposition à l'Union soviétique »*, explique le chercheur François Mabille, spécialiste de la diplomatie pontificale et auteur du livre *Les Voyages des papes en France* (Éd. du Cygne, 132 p., 16 €). C'est dans cette articulation entre déplacement pastoral et déplacement diplomatique que se situe la particularité de la relation entre la France et le Vatican.

Pourquoi la France occupe-t-elle une place si privilégiée dans l'agenda des voyages pontificaux ?

Vu de Rome, la France apparaît comme « *un laboratoire des mutations du catholicisme qui dépassent le seul cadre français »*, selon François Mabille. En combinant à la fois un *« héritage chrétien ancien et une sécularisation avancée »*, elle devient un territoire d'observation privilégié des évolutions sociales et religieuses, comme la baisse du catholicisme de transmission ou encore la hausse des baptêmes d'adultes, à l'échelle européenne et internationale.

La dimension diplomatique compte aussi : puissance nucléaire et culturelle, membre du Conseil de sécurité de l'ONU, abritant aussi des institutions internationales comme l'Unesco, la France offre aux papes un terrain privilégié pour des messages destinés au monde. Enfin, la vigueur des débats intellectuels et culturels – laïcité, bioéthique, migrations… – et la diversité des interlocuteurs expliquent l'attention constante portée à la France.

Que reste-t-il, dans la mémoire collective, des précédents voyages des papes en France ?

Chaque déplacement du pape en France a révélé un visage différent de l'Église sur place et reflété les orientations propres à chaque pape. On retient le discours de Jean-Paul II à l'Unesco, en 1980, sur le rôle de l'éducation et de la culture. Les Journées mondiales de la jeunesse de 1997 ont révélé un renouveau parmi la jeunesse catholique française et l'espoir d'une nouvelle évangélisation. En 2008, le discours de Benoît XVI aux Bernardins structure le dialogue entre la culture, la foi et la raison, et *« illustre le lien entre le catholicisme et la réflexion intellectuelle et spirituelle »*, souligne François Mabille.

Avec son passage à Lourdes, un an après Jean-Paul II qui y avait fait son dernier voyage en France quelques mois avant sa mort, Benoît XVI montre la présence de l'Église catholique auprès des plus vulnérables. En 2023, le pape François choisit Marseille pour mettre en lumière la Méditerranée comme laboratoire, traversée par les migrations, les conflits et les fractures NordSud. Il entend y rendre visible la souffrance sociale et déplacer l'attention vers les périphéries.

Pour l'expert en géopolitique des religions, l'impact durable des déplacements pontificaux en France peut se mesurer *« à travers les dynamiques pastorales et l'appropriation des messages papaux par les Églises locales »*. Mais ce qui se joue, selon lui, est davantage un renforcement qu'un bouleversement des dispositifs locaux, les visites papales, notamment auprès des associations, permettant la *« légitimation d'un certain nombre d'activités d'Églises »*.

Qu'est-ce qui va se jouer lors du voyage du pape Léon XIV en France ?

« Si François cherchait à rendre visibles les blessures, Léon semble chercher les médiations capables de les guérir », analyse François Mabille. Arrivé à la tête de l'Église catholique dans un monde fragmenté, le pape de spiritualité augustinienne met régulièrement l'accent sur l'éducation, la démocratie, la paix, les évolutions numériques et la formation intégrale de la personne. Dans une continuité assumée, il reprend les grandes thématiques de ses prédécesseurs en les adaptant au contexte actuel.

Le déplacement de Léon XIV à l'Unesco, qui fait écho à celui de Jean-Paul II en 1988, rappelle son rejet des logiques de puissance et souligne le rôle des institutions internationales comme espaces où doivent cohabiter multilatéralisme et respect des peuples. Le choix de Metz met en lumière le fait qu'en Europe, des États jadis ennemis ont su dépasser leur rivalité pour construire une communauté de destin. Celui de l'Institut catholique de Paris met l'accent sur un enjeu clé : former au XXIe siècle, à l'ère de l'intelligence artificielle. Il interroge la manière d'éduquer les jeunes, et ce que les universités catholiques, par leur spécificité, peuvent apporter à cette mission.

Gabrielle FROMONT